



Université du Québec
à Rimouski

TOURISME, COMMUNAUTÉS LOCALES ET PROTECTION DU PATRIMOINE NATUREL : LE CAS DU PARC NATIONAL DE MOHÉLI, COMORES

Mémoire présenté

dans le cadre du programme de maîtrise en développement régional et territorial

en vue de l'obtention du grade de maître ès arts

PAR

© IBROIHIM SAID CHARAFDINE

Janvier 2026

Composition du jury :

Laurent Dambre-Sauvage, président du jury, Université du Québec à Rimouski

Daniela Moisa, directrice de recherche, Université du Québec à Rimouski

Mohamed Habib Saidi, examinateur externe, Université Laval

Dépôt initial le 27 août 2025

Dépôt final le 07 janvier 2026

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
Service de la bibliothèque

Avertissement

La diffusion de ce mémoire ou de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire « *Autorisation de reproduire et de diffuser un rapport, un mémoire ou une thèse* ». En signant ce formulaire, l'auteur concède à l'Université du Québec à Rimouski une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de son travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, l'auteur autorise l'Université du Québec à Rimouski à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de son travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits moraux ni à ses droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, l'auteur conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont il possède un exemplaire.

Il faut travailler, sinon par goût,
au moins par désespoir, puisque, tout
bien vérifié, travailler est moins
ennuyeux que s'amuser. Baudelaire,
(1887)

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce travail a été rendu possible grâce au concours de plusieurs personnes. Nous leur témoignons notre reconnaissance.

À ma directrice de mémoire, Daniela Moisa, à qui j'adresse particulièrement ma gratitude. Ses orientations et suggestions ont été d'une aide inestimable.

Nous remercions également tous les professeurs, docteurs et doctorants du Département sociétés et territoires de l'Université du Québec à Rimouski et de l'université Félix Houphouët-Boigny pour leur soutien.

Mes remerciements vont à l'endroit de tous mes condisciples de la maîtrise en développement régional et territorial.

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce mémoire qui découle non seulement de mon travail, mais du support incroyable de nombreux acteurs et chercheurs que j'ai croisés durant ces dernières années.

Nous remercions tous les participants qui ont accepté de faire partie de ma recherche. Merci aux acteurs professionnels du parc national de Mohéli, aux communautés locales et aux différentes associations de m'avoir rencontrée lors des entrevues semi-dirigées. Vous avez consacré une journée entière de votre temps pour me partager votre expérience sur des sujets parfois difficiles. Je suis extrêmement reconnaissante de votre générosité qui m'a fait grandir.

Ce projet est rendu possible grâce aux fonds de recherche de la mobilité internationale de l'Université du Québec à Rimouski et de l'Institut du patrimoine culturel du Québec (IPAC). Mes plus sincères remerciements vont à toutes ces institutions qui m'ont soutenue financièrement pendant ces années. Je peux sortir de mes études avec un élan.

RÉSUMÉ

L'étude porte sur l'analyse de la contribution des communautés autochtones dans la promotion du tourisme et dans la préservation du patrimoine naturel. Réalisé dans les milieux insulaires, il s'intéresse au parc national de Mohéli, aux Comores (réserve de biosphère de l'UNESCO). La recherche se base sur une approche qualitative. Elle est axée sur l'analyse des entretiens semi-dirigés auprès des acteurs locaux. Une série de recherches documentaires a également été effectuée pour compléter ces entretiens. Les résultats obtenus montrent que les communautés participent activement à la préservation de l'environnement et au développement touristique. Elles se mobilisent à l'entretien des sites touristiques et à la gouvernance avec une bonne représentation dans le comité de gestion du parc. Leur implication a eu des bénéfices économiques et a conduit à un sentiment de renfort en commun. En conclusion, l'exemple de cette communauté comorienne devient inspirant pour d'autres populations qui ont le désir de concilier la préservation de l'environnement et le développement touristique.

Mots clés : *Tourisme, communautés locales, patrimoine naturel, rôles communautaires, gestion participative, parc national de Mohéli*

ABSTRACT

The study analyzes the contribution of indigenous communities to the promotion of tourism and the preservation of natural heritage. Conducted in island environments, it focuses on Mohéli National Park in the Comoros (a UNESCO biosphere reserve). The research is based on a qualitative approach. It focuses on the analysis of semi-structured interviews with local stakeholders. A series of documentary research was also carried out to supplement these interviews. The results show that communities are actively involved in environmental preservation and tourism development. They are mobilized in the maintenance of tourist sites and governance, with good representation on the park's management committee. Their involvement has had economic benefits and has led to a sense of shared empowerment. In conclusion, the example set by this Comorian community is inspiring for other populations who wish to reconcile environmental preservation with tourism development.

Keywords: Tourism, local communities, natural heritage, community roles, participatory management, Mohéli national park.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	ix
RÉSUMÉ	xi
ABSTRACT.....	xiii
TABLE DES MATIÈRES.....	xv
LISTE DES TABLEAUX	xviii
LISTE DES FIGURES	xx
LISTE DES SYMBOLES.....	xxii
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
CHAPITRE 1 PROBLÉMATIQUE DE RECHERCHE	3
1.1 CONTEXTE GENERAL ET SPECIFIQUE DE LA RECHERCHE.....	3
1.2 QUESTIONS ET OBJECTIFS DE RECHERCHE	6
1.3 MOTIVATIONS ET JUSTIFICATIONS.....	7
1.4 DELIMITATION SPATIO-TEMPORELLE	7
1.5 INTERETS DE LA RECHERCHE.....	8
CHAPITRE 2 CADRE CONCEPTUEL ET APPROCHES THÉORIQUES	10
2.1 TOURISME	10
2.2 PATRIMOINE NATUREL	11
2.2.1 La genèse du patrimoine naturel.....	12
2.2.2 L'internationalisation du concept.....	12
2.3 COMMUNAUTES LOCALES	16
2.4 TOURISME INSULAIRE	18
2.5 APPROCHE HISTORICO-SYSTEMATIQUE ET APPROCHE DE LA DEPENDANCE	20

CHAPITRE 3 CADRE MÉTHODOLOGIQUE.....	24
3.1 NATURE DE LA RECHERCHE	24
3.2 DEMARCHE METHODOLOGIQUE.....	25
3.2.1 Les sources secondaires.....	25
3.2.2 Entretiens semi-directifs.....	26
3.3 PRESENTATION DU TERRAIN D'ETUDE	30
3.3.1 La reconnaissance internationale et la participation communautaire.....	34
3.4 RECRUTEMENT ET PROFIL DES PARTICIPANTS	35
3.5 COMMUNAUTES LOCALES	36
3.6 RESPONSABLES DU PARC.....	37
3.7 ASSOCIATIONS LOCALES	38
3.8 TAILLE DE L'ECHANTILLON ET CHOIX DU TERRAIN DU TERRAIN D'ETUDE.....	39
3.9 ANALYSE DES DONNEES	42
3.10 ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE.....	43
3.11 LIMITES DE LA RECHERCHE	44
3.12 EXPERIENCES DE TERRAIN	44
CHAPITRE 4 DESCRIPTION GÉNÉRALE DU CAS D'ÉTUDE	49
4.1 DYNAMIQUE COSMOPOLITE ET SOCIO-ECONOMIQUE DES COMMUNAUTES LOCALES	49
4.2 STRUCTURE ET GESTION DU PARC	50
4.3 LES DIFFERENTS TYPES D'HEBERGEMENTS, CIRCUITS TOURISTIQUES ET NOMBRES DE TOURISTES DANS LE PARC NATIONAL DE MOHÉLI	55
CHAPITRE 5 RÉSULTATS DE LA RECHERCHE.....	61
5.1 LE RÔLE DES COMMUNAUTÉS LOCALES SUR LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET PATRIMONIAL AU SEIN DU PARC NATIONAL DE MOHÉLI.....	61
5.2 LES INITIATIVES LOCALES ONT-ELLES EU LES EFFETS ESComptés SUR LE TOURISME ET LA PROTECTION DU PATRIMOINE NATUREL ?	71
CHAPITRE 6 DISCUSSIONS DE RÉSULTATS	79

6.1	L'IMPLICATION DES COMMUNAUTÉS LOCALES POUR UN DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT	79
6.2	UN MODELE DE GESTION PARTICIPATIVE REUSSIE AU SERVICE DES POPULATIONS LOCALES	83
6.3	LES REVERS SOCIO-ECONOMIQUES DES POLITIQUES DE CONSERVATION.....	85
6.4	REGARD COMPARATIF : LE PNM A D'AUTRES EXPERIENCES INSULAIRES.....	86
	CONCLUSION GÉNÉRALE.....	88
	ANNEXES I : GUIDE D'ENTREVUE ADRESSÉ AUX COMMUNAUTÉS LOCALES ET ASSOCIATIONS LOCALES.....	91
	ANNEXE II : GUIDE D'ENTREVUE ADRESSÉ AUX RESPONSABLES DU SITE	94
	ANNEXE III : FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT ÉLECTRONIQUE (FIC) CONCERNANT LA PARTICIPATION DES COMMUNAUTÉS LOCALES	96
	ANNEXE IV : FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT ÉLECTRONIQUE (FICE) CONCERNANT LA PARTICIPATION DES RESPONSABLES DU SITE ET DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES	102
	ANNEXE V : LETTRE DE RECRUTEMENT ADRESSÉE AUX COMMUNAUTÉS LOCALES	108
	ANNEXE VI : LETTRE DE RECRUTEMENT ADRESSÉE AUX RESPONSABLES DU SITE ET LES ASSOCIATIONS	110
	ANNEXE VIII : ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE	113
	RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	116

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 Les différents acteurs	40
Tableau 2 Synthèse des modalités de contribution des communautés locales dans la gestion et le développement du parc national de Mohéli (PNM).....	70

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Carte des Comores en Afrique. Leclerc, 2016.	4
Figure 2. Les îlots de Nioumachoi. Charafdine, juin 2024.....	5
Figure 3. Carte de l'île de Mohéli. Gifex, 2016.....	31
Figure 4. Parc national de Mohéli. Ben Antony, 2019.	41
Figure 5. Maison tortues bureau d'ADSEI. Charafdine, juin 2024.	45
Figure 6. Rôle du ministère de l'Environnement. Sharma, 2025.	51
Figure 7. Les acteurs principaux dans la gestion PNM. Sharma, 2023.	52
Figure 8. Structure et responsabilités. Sharma, 2023.	53
Figure 9. Implication des communautés. Sharma, 2023.....	54
Figure 10. Bungalow communautaire et le restaurant. Charafdine, juillet 2024.	58
Figure 11. Lac de Boudouni, PNM. Charafdine, juillet 2024.....	65
Figure 12. Îlot Wenefou. Charafdine, juin 2024.....	66

LISTE DES SYMBOLES

ADSEN	Association de développement socio-économique de Nioumachoi
ADSEI	Association de développement économique de Itsamia
AFD	Agence française de développement
CDB	Convention sur la diversité biologique
CIC-MAB	Programme sur l'Homme et la biosphère
CÉR	Comité d'éthique de la recherche
IGN	Institut national de l'information géographique et forestière
OMT	Organisation mondiale du tourisme
PIB	Produit intérieur brut
PNM	Parc national de Mohéli
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
UNWTO	World Tourism Organization
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UQAR	Université du Québec à Rimouski
TPCL	Tourisme patrimoine et communautés locales
WTTC	World Travel et Tourism Council

INTRODUCTION GÉNÉRALE

L'archipel des Comores se trouve entre la côte orientale de l'Afrique et le nord-ouest de Madagascar. Il se compose de quatre îles principales, à savoir Mohéli, Anjouan, Grande Comore et Mayotte. Cependant, Mayotte est devenue un département français d'outre-mer depuis 2011. Les trois autres îles constituent l'Union des Comores, qui est autonome depuis 1975 et couvre une superficie totale de 1 860 km² (Association de développement des îles Comores, 2024). Situé dans une région à la biodiversité importante et au croisement remarquable des traditions africaines, arabo-musulmanes et européennes, l'archipel possède un patrimoine varié qui explique sa richesse culturelle et soutient l'unité nationale. Grâce aux multiples origines de sa population et aux témoignages du vécu de ses ancêtres, plusieurs sites historiques et monuments y sont situés. Ceux-ci constituent des liens précieux et sont des facteurs de développement du tourisme (Hamadi, 2011, p. 1055).

L'archipel possède un patrimoine à la fois précieux et fragile. Plusieurs de ses sites et monuments historiques sont menacés en raison d'un manque d'attention et de soutien. Ils souffrent notamment d'une insuffisance de stratégies et de politiques de conservation et de valorisation. Par ailleurs, le tourisme y est mal organisé (Hamadi, 2011, p. 1055). De plus, les recherches sur ce triptyque : tourisme, patrimoine et communautés locales restent rares aux Comores, en particulier à Mohéli, malgré l'importance et la richesse de cette île. Ces différents constats ont motivé le choix de notre sujet de recherche. Dans cette étude, nous examinons le tourisme et le patrimoine naturel du point de vue des communautés locales en Union des Comores, en nous focalisant sur le parc national de Mohéli (PNM). En nous appuyant sur l'implication de ces communautés, la recherche vise à identifier les rôles qu'elles ont joués ou pourraient jouer dans la promotion du tourisme et la préservation du patrimoine naturel. Nous chercherons également à comprendre les initiatives locales et leurs effets sur le tourisme et le patrimoine naturel du parc afin d'éclairer notre problématique.

Notre travail s'articule en six parties. Le premier chapitre présente la problématique de la recherche, qui examine l'articulation entre le tourisme et le patrimoine naturel sous l'angle des communautés locales. Cette partie expose les objectifs et les questions de recherche, et se conclut par la justification de l'étude.

Le deuxième chapitre constitue le cadre théorique. Il définit les notions clés que sont le tourisme, le patrimoine naturel, les communautés locales et le tourisme insulaire. Nous y présentons également certaines approches en lien avec notre problématique, avant de préciser celle qui sera retenue dans le cadre de notre travail.

Le troisième chapitre est consacré à la méthodologie. Notre recherche étant de nature qualitative, nous détaillons les démarches de terrain et le processus de collecte des données auprès des répondants. Nous expliquons également la démarche adoptée pour l'analyse et l'interprétation des résultats. Enfin, ce chapitre aborde les considérations éthiques, les limites de la recherche et le récit de l'expérience de terrain.

La quatrième partie présente l'étude de cas qui fait l'objet de cette recherche. Elle décrit les contours du terrain d'étude, l'organigramme et la gestion du parc, les structures d'hébergement, les différents circuits touristiques et propose une estimation du nombre de touristes par an.

Les résultats de la recherche constituent le cœur de la cinquième partie. Les rôles joués par les populations locales et l'influence de leurs actions sur les dynamiques communautaires y sont exposés.

Le sixième chapitre, quant à lui, est consacré à la discussion et à l'analyse de nos résultats. Ceux-ci sont débattus et interprétés à la lumière des questions formulées dans la problématique, tout en tenant compte du cadre théorique retenu. Enfin, la conclusion retrace les différentes étapes du travail, montre dans quelle mesure les questions de recherche ont été résolues, et propose des recommandations pour impliquer davantage les communautés locales dans la protection de leur patrimoine et dans le développement touristique.

CHAPITRE 1

PROBLÉMATIQUE DE RECHERCHE

Le premier chapitre de ce travail se focalisera sur le contexte général et spécifique. Il sera ensuite question des visées objectives des questions dudit travail. Ensuite, nous justifierons notre étude. Au terme de ce chapitre, nous formulerons notre intérêt scientifique et social pour la présente étude.

1.1 CONTEXTE GENERAL ET SPECIFIQUE DE LA RECHERCHE

Le tourisme constitue un secteur économique majeur à l'échelle mondiale, mais son développement peut engendrer des effets contrastés. S'il est souvent perçu comme un levier de croissance, il peut aussi provoquer des dérives sociales, environnementales et culturelles, particulièrement dans les espaces insulaires fragiles.

Face à ces enjeux, le tourisme durable s'impose comme une option de choix, plaçant les communautés locales au cœur des processus de décision et de gestion. De nombreux auteurs soulignent que la durabilité touristique exige que les habitants soient pleinement informés et impliqués, car ils sont les premiers concernés par les retombées du tourisme (Rakhmatorva, 2015 ; Dodds et Butler, 2019 ; Higgins-Desbiolles et al., 2020).

D'autres auteurs vont plus loin pour dire que le développement touristique se heurte de plus en plus aux problèmes d'incompatibilité avec les intérêts des communautés locales, ainsi qu'avec les exigences de protection du patrimoine naturel à mesure que de nouvelles préoccupations sociales et environnementales émergent (McCool, 1995 ; Gravari-Barbas et Jacquot, 2014).

Dans cette perspective, les Comores constituent un exemple pertinent d'étude. Son patrimoine naturel, à la fois riche et fragile, soulève d'importants enjeux de conservation et de mise en valeur touristique (voir figure 1).



Figure 1. Carte des Comores en Afrique. Leclerc, 2016.

Or, si la littérature souligne l'importance de l'implication des communautés locales dans la gestion des aires protégées, peu d'études se sont penchées sur leur rôle effectif dans le cas comorien, et plus spécifiquement à Mohéli. Cette recherche vise donc à combler ce manque en examinant la place et l'action des communautés locales dans la promotion du tourisme et la préservation du patrimoine naturel au sein du PNM (voir figure 2).



Figure 2. Les îlots de Nioumachoi. Charafdine, juin 2024.

Le tourisme est souvent perçu comme un levier de développement économique, particulièrement dans les régions riches en patrimoine naturel. Cependant, ce développement peut engendrer des effets contrastés : s'il contribue à la création d'emplois et à la croissance économique, il peut aussi mener à des dérives sociales, environnementales et culturelles, notamment dans les espaces insulaires fragiles. Pour répondre à ces défis, une gestion responsable du tourisme devient une solution stratégique. Elle repose sur la participation active des communautés locales à la définition et à la mise en œuvre des projets touristiques et patrimoniaux.

Dans ce contexte, l'Union des Comores, archipel de l'océan Indien, présente un cas d'étude significatif. Dotée d'un patrimoine naturel remarquable, mais vulnérable, elle fait face à des défis majeurs en matière de préservation et de valorisation touristique. Le parc national de Mohéli (PNM), classé réserve de biosphère par l'UNESCO en 2020, incarne cette tension entre développement touristique et protection de l'environnement. Or, si la littérature souligne l'importance de l'implication des communautés locales dans la gestion des aires

protégées, peu d'études se sont penchées sur leur rôle effectif dans le cas comorien, et plus spécifiquement à Mohéli.

Cette recherche vise donc à combler ce manque en examinant la place et l'action des communautés locales dans la promotion du tourisme et la préservation du patrimoine naturel au sein du PNM. Elle interroge les modalités de leur participation, les initiatives qu'elles portent, ainsi que leurs effets sur le développement local et la conservation du patrimoine.

1.2 QUESTIONS ET OBJECTIFS DE RECHERCHE

➤ Question principale :

Quel rôle les communautés locales jouent-elles dans la préservation du patrimoine naturel et le développement touristique du parc national de Mohéli aux Comores ?

➤ Questions secondaires :

1. Quelles initiatives les communautés locales ont-elles mises en place pour promouvoir le tourisme et protéger le patrimoine naturel ?
2. Quels sont les impacts de ces initiatives sur le développement local et la conservation du patrimoine ?

✓ Objectif spécifique :

Comprendre la place et le rôle des communautés locales dans le développement touristique et patrimonial du parc national de Mohéli aux Comores.

✓ Objectifs spécifiques :

- Identifier la participation des communautés locales dans la gestion touristique et patrimoniale du parc national de Mohéli ;

- Évaluer les effets des initiatives communautaires sur le développement touristique et la protection du patrimoine naturel ;
- Analyser les retombées socio-économiques et environnementales de ces initiatives pour les populations locales.

1.3 MOTIVATIONS ET JUSTIFICATIONS

Cette recherche trouve sa motivation dans un double constat scientifique et pratique. Sur le plan académique, si la littérature scientifique abonde sur le rôle des communautés locales dans le tourisme durable, le cas spécifique du parc national de Mohéli aux Comores reste insuffisamment documenté.

Sur le plan pratique, cette recherche entend contribuer à une meilleure formulation des politiques publiques en documentant précisément le rôle catalyseur que jouent les communautés locales dans le développement touristique et la préservation patrimoniale. En identifiant les mécanismes de participation les plus efficaces, ce travail pourra éclairer la conception de politiques plus adaptées aux réalités territoriales comoriennes.

1.4 DELIMITATION SPATIO-TEMPORELLE

La délimitation est un pilier fondamental de toute étude. C'est en définissant le domaine et la période de notre étude que nous pouvons lui attribuer la pertinence et la rigueur essentielles. Cette étude se concentre sur le parc national de Mohéli, situé sur l'île du même nom dans l'archipel des Comores.

La recherche couvre la période de 2001 à 2020. Ce cadrage temporel se justifie par plusieurs éléments :

- 2001 : date de création du parc national de Mohéli

- 2020 : reconnaissance internationale du parc comme réserve de biosphère par l'UNESCO.

Cette période de vingt ans permet d'observer l'évolution des dynamiques communautaires sur le moyen terme.

1.5 INTERETS DE LA RECHERCHE

Cette recherche s'inscrit dans le champ des études sur le tourisme durable et la préservation patrimoniale dans les petits États insulaires. Notre analyse s'appuie sur plusieurs concepts clés :

- La gouvernance participative du patrimoine naturel ;
- Le tourisme communautaire comme levier de développement ;
- La durabilité dans les petits territoires insulaires.

Cette recherche entend apporter une triple contribution :

1. Établir un état des lieux détaillé de l'implication communautaire à Mohéli ;
2. Analyser les effets des stratégies de développement touristique sur la préservation patrimoniale ;
3. Proposer des pistes d'action pour renforcer la participation locale.

CHAPITRE 2

CADRE CONCEPTUEL ET APPROCHES THÉORIQUES

Ce chapitre présente les principaux concepts et les approches théoriques qui structurent notre analyse de la relation entre le tourisme, le patrimoine naturel et les communautés locales dans le parc national de Mohéli. Nous aborderons successivement les concepts du tourisme, du patrimoine naturel, des communautés locales et du tourisme insulaire, avant de justifier le choix des approches historico-systémiques et de la dépendance pour l'analyse du cas comorien.

2.1 TOURISME

Le tourisme est un phénomène multidimensionnel, à la fois social, économique et spatial, dont la définition a évolué avec les transformations des sociétés et des pratiques mobilitaires (Gay, 2020). Si l'approche économique domine souvent les discours institutionnels, une vision plus holistique s'impose pour saisir ses impacts socioculturels et environnementaux (Demen-Meyer, 2005). Aujourd'hui, la notion de tourisme durable s'est imposée comme un paradigme central, particulièrement dans les contextes insulaires où les ressources sont limitées et les écosystèmes fragiles (López et Martínez-González, 2018).

D'un point de vue économique, le tourisme est souvent perçu comme un secteur d'activité structuré autour d'une chaîne de valeur comprenant le transport, l'hébergement, la restauration, les loisirs et les services annexes. Il est considéré comme un levier de croissance, contribuant au produit intérieur brut (PIB), à la création d'emplois et aux recettes d'exportation (WTTC, 2018). Cette approche, bien qu'essentielle pour mesurer son poids macroéconomique, tend à réduire le tourisme à ses dimensions marchandes, occultant souvent ses effets sociaux et environnementaux.

D'un point de vue technique et statistique, le tourisme est appréhendé à travers des critères précis, la distance parcourue, la durée du séjour et le motif du voyage, permettant de distinguer les touristes des autres types de voyageurs (excursionnistes, migrants, etc.). Cette catégorisation est fondamentale pour les comparaisons internationales, mais elle peut négliger la diversité des expériences touristiques et leurs implications territoriales.

En revanche, une approche holistique du tourisme, défendue par des auteurs comme (Jafari cité par Demen-Meyer, 2005), cherche à saisir l'ensemble du phénomène dans sa complexité. Elle considère le tourisme non seulement comme une industrie, mais aussi comme un système de relations sociales, un fait culturel et un agent de transformation des espaces et des sociétés. Cette perspective intègre l'étude des représentations, des motivations des touristes, des interactions avec les communautés d'accueil et des impacts multidimensionnels (économiques, socioculturels, environnementaux). Elle est particulièrement pertinente pour analyser le tourisme dans des contextes sensibles, comme les espaces insulaires, où les enjeux de durabilité et d'équité sont prégnants.

C'est cette vision élargie qui sera privilégiée dans le cadre de cette recherche afin de comprendre le tourisme à Mohéli non pas simplement comme une activité économique, mais comme un phénomène social global, inscrit dans des rapports de pouvoir, des logiques patrimoniales et des dynamiques locales.

2.2 PATRIMOINE NATUREL

Le patrimoine naturel désigne un bien commun, hérité et partagé, reconnu pour sa valeur esthétique, écologique ou scientifique (Yengué et Cousin, 2023). De plus, il est diversifié et reflète les particularités ainsi que les différences entre les individus et les communautés (Moisa et Roda, 2015). Initialement centrée sur la protection de la nature « vierge », sa conception a évolué pour intégrer les dimensions culturelles et humaines, comme

en témoigne la catégorie des paysages culturels de l'UNESCO (UNESCO, 2003). Dans les espaces insulaires comme Mohéli, le patrimoine naturel est indissociable des savoirs et des pratiques des communautés qui l'habitent et le gèrent (Silbande et Claude, 2018).

Cette conception dynamique « répond à l'évolution des sociétés contemporaines et à leur prise de conscience des héritages patrimoniaux, d'où l'émergence des patrimoines culturel, naturel, architectural, industriel, urbain, historique, religieux et subaquatique » (Gaye, 2020). Cette typologie diversifiée montre comment la notion de patrimoine s'est étendue au-delà des seuls monuments historiques pour englober des réalités plus variées.

2.2.1 La genèse du patrimoine naturel

Pour appréhender spécifiquement le concept de patrimoine naturel, il convient de revenir à ses origines. Aux États-Unis, les prémises de la protection des espaces naturels sont apparues avec la création des premiers parcs nationaux. Dès 1832, George Catlin plaide pour la préservation des paysages dans leur état originel: « *A nation's Park, containing man and beast, in all the wild and freshness of their nature's beauty* » (George, 1832, p. 16-17).

Cette vision pionnière a été progressivement institutionnalisée, notamment par la création du parc national de Yellowstone en 1872, premier du genre. Comme le souligne Nash (2014), ce mouvement a représenté une innovation majeure dans la relation entre l'humanité et la nature, établissant le principe de protection de territoires pour leur valeur intrinsèque.

2.2.2 L'internationalisation du concept

Le patrimoine naturel a ultérieurement acquis une portée internationale grâce aux mouvements écologiques et à l'action d'organisations comme l'UNESCO. La convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel (1972) a formalisé cette

reconnaissance en établissant des critères précis pour identifier les sites naturels présentant une « valeur universelle exceptionnelle ».

Selon cette convention, le patrimoine naturel comprend notamment :

- Les formations physiques et biologiques, ou des ensembles de ces formations, présentant une valeur universelle exceptionnelle d'un point de vue esthétique ou scientifique
- Les formations géologiques et physiographiques et les zones strictement délimitées constituant l'habitat d'espèces animales et végétales menacées
- Les sites naturels ou les zones naturelles strictement délimitées ayant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science, de la conservation ou de la beauté naturelle

Cette conceptualisation internationale, approfondie par des auteurs comme Rössler (2002) et Droste et al. (1995), montre comment le patrimoine naturel s'est imposé comme une catégorie essentielle dans les politiques de conservation à l'échelle globale.

Parmi les exemples notables inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO, on peut citer :

- Les falaises fossilifères de Joggins (Canada) - inscrites en 2008, ce site de 689 hectares présente les archives fossiles les plus complètes de l'« Âge du charbon » (354 à 290 millions d'années), documentant les premiers reptiles et la forêt tropicale du carbonifère.
- Le parc national des Virunga (République démocratique du Congo) - Premier parc national d'Afrique créé en 1925, ce site de 790 000 hectares protège une biodiversité exceptionnelle incluant gorilles de montagne, hippopotames et écosystèmes complets allant des savanes aux glaciers du Ruwenzori.

- Le Parc national de Mohéli (Comores) désigné réserve de biosphère en 2020 pour son approche intégrée conciliant la protection de la biodiversité marine et terrestre avec le développement des communautés locales.

Ces trois exemples illustrent précisément la définition « classique » du patrimoine naturel qui fait l'objet de la critique développée par la suite. Ces exemples ont été sélectionnés précisément parce qu'ils représentent des sites reconnus internationalement pour leurs valeurs naturelles exceptionnelles, bien que chacun implique en réalité des dimensions culturelles et humaines significatives.

Toutefois, cette conception du patrimoine naturel, qui établit une distinction nette avec le patrimoine culturel, est de plus en plus contestée. La reconnaissance même de ces sites comme patrimoine « naturel » occulte souvent leur dimension culturelle : les falaises de Joggins sont un lieu de recherche scientifique habité, le Virunga est géré en partenariat avec les communautés riveraines, et Mohéli intègre explicitement les populations locales dans sa gouvernance.

L'UNESCO elle-même définit les paysages culturels comme « les œuvres conjuguées de l'homme et de la nature ». Cette reconnaissance officielle, introduite en décembre 1992 avec la catégorie « paysage culturel », marque une évolution importante dans les cadres normatifs internationaux. Elle vise à corriger une approche initiale qui ne tenait pas suffisamment compte des populations locales en reconnaissant explicitement leur contribution à la création et à l'entretien de ces paysages.

Cette évolution conceptuelle vers une protection intégrée, qui associe patrimoine naturel et acteurs humains, trouve un écho dans la recherche scientifique. Silbande et Claude (2018) mettent ainsi en avant la spécificité des richesses naturelles et culturelles des sociétés insulaires, soulignant que leur valeur réside précisément dans cette interaction historique, ce qui renforce leur éligibilité à une reconnaissance patrimoniale.

Cette perspective se décline également à l'échelle d'études de cas locales, qui illustrent l'imbrication du naturel et du culturel. Par exemple, les travaux de Paraboschi (2021) sur la

biodiversité martiniquaise démontrent l'importance de préserver des espèces endémiques, comme la mygale arboricole *Caribena versicolore*, dont la valeur dépasse le cadre écologique pour revêtir une dimension identitaire et emblématique pour l'île.

Cette construction conjointe des désignations patrimoniales, des normes internationales aux études de terrain en passant par les recherches théoriques, met en lumière la nécessité d'une approche multiscalaire et intégrée pour la protection et la valorisation du patrimoine.

Ainsi, pour maintenir et renforcer l'identité communautaire face aux pressions de la mondialisation, la préservation et la valorisation des espaces insulaires s'avèrent essentielles (Guéneau et al., 2016). Cette nécessité s'inscrit dans une réflexion plus large sur le patrimoine, qui évolue de la protection de monuments isolés à celle de paysages culturels, intégrant à la fois le patrimoine naturel et les communautés humaines.

La définition des paysages culturels par l'UNESCO, exposée précédemment, présente une cohérence particulière avec notre problématique, car elle reconnaît explicitement le rôle des communautés dans la création et la perpétuation de ce patrimoine. Cette approche a été renforcée à partir des années 1990, alors que les impératifs du développement durable et de la conservation de la nature conféraient une nouvelle importance à la gouvernance locale, notamment dans la gestion des parcs nationaux. Si les enjeux environnementaux sont globaux, leurs solutions passent nécessairement par l'adaptation aux contextes locaux.

Cette philosophie est incarnée par un programme spécifique de l'UNESCO : le Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB), lancé en 1971. Ce programme a donné naissance au réseau mondial des réserves de biosphère, des territoires modèles où la conservation de la biodiversité est conciliée avec un développement socio-économique durable, porté par et pour les communautés locales. Comme le souligne Audrey Azoulay, Directrice générale de l'UNESCO : « Les réserves de biosphère de l'UNESCO sont la preuve tangible que l'humanité peut vivre en harmonie avec la nature » (Azoulay, 2021). Ce

programme démontre ainsi, depuis plus de cinquante ans, le rôle clé que jouent les communautés locales dans la conservation du patrimoine naturel.

C'est dans cette perspective intégrant patrimoine, paysage et action communautaire en contexte insulaire qu'il convient à présent de définir plus précisément la notion de « communautés locales ».

2.3 COMMUNAUTÉS LOCALES

Le mot « communauté » est souvent utilisé pour désigner un collectif très général (communauté internationale) ou un groupe spécifique dont les membres présentent différentes caractéristiques, qu'elles soient géographiques, culturelles (communauté nationale), ethniques ou autochtones, transnationales (communauté immigrée), communautaires ou virtuelles (groupes Facebook, Telegram), etc. (Chandivert et Parent, 2019, p. 3-4). L'évolution théorique de la notion de « communauté » en sociologie s'appuie sur le lieu en tant que site d'identification sociospatiale (López, 2020). D'après Vibert et Gaucher (2020, p. 285), il existe quatre formes de conceptions communautaires, parmi lesquelles la communauté locale comme cadre de vie et espace d'interaction. Collot (2019) met en évidence les apports des communautés dans la gestion ainsi que sous l'angle juridique, plus particulièrement en droit de l'environnement. Ces études montrent la complexité de la définition de la communauté locale en sciences sociales.

Selon Wany et Ikoka-E-Asukato (2023), une « communauté locale » fait référence à un ensemble d'individus résidant dans une région particulière et maintenant des relations culturelles, sociales et économiques fortes avec le cadre naturel. Elle occupe une fonction clé dans la gestion durable des ressources naturelles et la préservation de la biodiversité, en s'appuyant sur les connaissances traditionnelles et les pratiques anciennes pour garantir un équilibre harmonieux entre l'homme et la nature.

On trouve également la notion de communautés patrimoniales, désignant des acteurs liés aux sites historiques, qui partagent un patrimoine collectif et s'impliquent dans sa conservation, sa reproduction et sa valorisation (Joannette et Mace, 2019, p. 1-2). Elles sont fréquemment invisibles ou négligées par les institutions, mais leur impact est fondamental pour appréhender et interpréter le patrimoine dans toute sa richesse et sa complexité (Joannette et Mace, 2019, p. 1-2).

En effet, la définition initiale du patrimoine naturel ne tenait pas suffisamment en compte les populations locales vivant dans ces espaces. Pour remédier à cette limite, l'UNESCO a introduit, en décembre 1992, la catégorie de « paysage culturel », afin de reconnaître explicitement l'apport des communautés humaines dans la construction et la préservation des paysages. Elle précise que les paysages culturels sont « les œuvres conjuguées de l'homme et de la nature ».

Dans cette perspective, Silbande et Claude (2018) soulignent que les sociétés insulaires possèdent souvent des richesses naturelles et culturelles spécifiques, ce qui renforce leur éligibilité à une inscription au patrimoine mondial. Par exemple, une étude sur la biodiversité faunistique de la Martinique met en lumière l'importance de préserver des espèces endémiques, telles que la mygale arboricole *Caribena versicolore*, qui joue un rôle emblématique dans l'identité de l'île (Paraboschi, 2021, p. 234).

Ainsi, pour maintenir et renforcer l'identité communautaire face aux pressions de la mondialisation, il importe de préserver et de valoriser les espaces insulaires (Gudasan et al., 2016). La définition évolutive de l'UNESCO présente un intérêt particulier pour notre recherche, car elle coïncide avec notre questionnement sur la contribution des communautés à la préservation du patrimoine.

➤ Différenciation sociale des communautés locales

Il convient de préciser la notion de « communautés locales » en opérant une distinction sociale entre :

- Les communautés autochtones, souvent détentrices de savoirs traditionnels et d'un lien historique avec le territoire ;
- Les communautés résidentes, qui, bien que parfois installées plus récemment, participent à la gestion et à la valorisation du patrimoine.

Cette distinction est essentielle pour analyser les dynamiques locales et éviter une vision homogénéisante des acteurs.

➤ Le programme « L'Homme et la Biosphère » (MAB) de l'UNESCO

Il s'articule autour de trois fonctions :

1. La conservation de la biodiversité et des écosystèmes ;
2. Le développement durable sur les plans social, économique et culturel ;
3. Les activités de soutien logistique : recherche, éducation, formation.

L'intégration des sciences sociales et des dimensions culturelles, historiques, nationales, paysagères et partenariales y est fondamentale. Elle permet de dépasser une approche purement écologique pour construire une gouvernance multi-niveau, associant pleinement les communautés dans la désignation et la gestion des sites.

L'évidence du rôle central joué par les communautés locales dans la conservation du patrimoine naturel n'est plus à démontrer. La section suivante s'attachera donc à définir plus précisément la notion de « communautés locales » et leur place dans la gouvernance des aires protégées.

2.4 TOURISME INSULAIRE

Le tourisme insulaire désigne les activités touristiques spécifiquement développées dans les îles ou régions insulaires, valorisant leurs atouts naturels et culturels distinctifs (Hoarau et Goujon, 2019, p. 1). Cette forme de tourisme est étroitement tributaire de la

protection des ressources naturelles et de l'engagement des communautés locales (Martinetti, 2007). Dans de nombreux petits États insulaires, le tourisme constitue un moteur essentiel du développement économique, offrant une gamme variée de services aux visiteurs (Desse et al., 2018).

- Défis et vulnérabilités

En raison de leur isolement géographique et de leur forte dépendance économique au secteur touristique, les îles font face à des défis structurels particuliers, notamment une vulnérabilité accrue aux changements climatiques (Hoarau et Goujon, 2019, p. 1-2). Le tourisme insulaire se caractérise fréquemment par une saisonnalité marquée, avec des pics de fréquentation estivale, et par la prédominance de séjours de courte durée ou d'excursions journalières.

- Accessibilité et connectivité

L'accessibilité représente un enjeu fondamental pour les destinations insulaires (Lamy-Giner, 2023, p. 9-10). Comme le soulignent Verny et Forriez (2017), la viabilité touristique d'une île dépend étroitement de la qualité de ses infrastructures de transport. Aux Comores, dont l'indépendance remonte à 1975, l'isolement géographique empêche toute connexion terrestre et rend le territoire entièrement tributaire des liaisons aériennes et maritimes. Contrairement à une idée reçue, la relation entre fréquentation touristique et accessibilité est inverse : ce n'est pas l'afflux de visiteurs qui améliore l'accessibilité, mais bien la qualité des infrastructures de transport qui détermine le potentiel de fréquentation. Les îles dépourvues d'infrastructures portuaires ou aéroportuaires adéquates risquent ainsi de se trouver marginalisées dans les flux touristiques régionaux.

- Gouvernance et durabilité

Une dimension cruciale du tourisme insulaire réside dans sa gouvernance partenariale, qui implique la coordination entre acteurs publics, privés et communautaires. Comme le note Briguglio (2018) dans son analyse des petites économies insulaires, la construction d'un

modèle touristique durable nécessite une approche intégrée conciliant développement économique, préservation environnementale et équité sociale. Cette perspective rejoint les travaux de Scheyvens et Momsen (2020) sur la résilience des destinations insulaires, qui soulignent l'importance des savoirs locaux et de la participation communautaire dans l'adaptation aux changements globaux.

- Perspectives comoriennes.

Dans le contexte spécifique de l'Union des Comores, la réflexion sur le développement touristique doit intégrer ces différentes dimensions accessibilité, gouvernance et durabilité, tout en tenant compte des spécificités historiques et culturelles de l'archipel. Les travaux récents sur le tourisme dans l'océan Indien (Gay, 2022) mettent en lumière l'importance des stratégies de différenciation basées sur les patrimoines naturels et culturels locaux pour les destinations émergentes.

2.5 APPROCHE HISTORICO-SYSTEMATIQUE ET APPROCHE DE LA DEPENDANCE

Pour notre recherche, nous avons retenu deux approches complémentaires : l'approche de la dépendance et l'approche historico-systémique.

L'approche de la dépendance sert de point de départ à notre analyse. Développée initialement par des théoriciens latino-américains, cette approche met en lumière les mécanismes structurels qui perpétuent les inégalités entre centres et périphéries dans le système mondial. Comme le souligne Peemans (2018), s'appuyant sur les travaux de Brandel (1988) et Wallerstein (1999), cette perspective remet en cause les « visions linéaires et fonctionnalistes » du développement qui prévalent souvent. Elle permet d'analyser comment les relations de dépendance historiquement constituées continuent d'influencer les dynamiques de développement contemporaines.

L'approche historico-systémique, quant à elle, se distingue par sa capacité à intégrer simultanément les dimensions historiques et systémiques dans l'étude des phénomènes sociaux. Selon Barr (2019), cette approche vise à contextualiser les relations sociales dans un cadre plus large en examinant les dynamiques historiques et l'organisation des systèmes qui les englobent.

La complémentarité de ces deux approches apparaît clairement dans les travaux de Sainsiné (2009). Alors que l'approche de la dépendance met en lumière les inégalités sociales et régionales accentuées par la mondialisation, l'approche historico-systémique insiste sur l'importance d'accorder une place centrale aux communautés locales et à leur culture dans les décisions de développement. Cet auteur estime que les acteurs locaux doivent être au cœur des processus de développement, en privilégiant les dimensions humanistes, comme la « culture, le lien social et l'écologie ».

Dans le prolongement de cette réflexion, l'approche historico-systémique accorde une importance fondamentale à la culture, au lien social et aux acteurs locaux. Ces derniers, capables de créer des passerelles entre l'économique, le social et l'écologique, s'affirment comme des agents autonomes, aptes à mener des actions collectives significatives (Gustave, 2022, p. 50).

La pertinence de ces approches pour notre recherche est double. D'une part, elles permettent de comprendre l'apport des acteurs locaux dans la protection du patrimoine naturel et le développement touristique. D'autre part, elles aident à analyser les rapports entre les différents acteurs impliqués dans le développement local aux Comores.

Comme le souligne Sainsiné (2009), la valorisation des initiatives locales et la décentralisation des choix aident à rompre avec les logiques de dépendance. Cette perspective est renforcée par De Rosnay (2020) qui insiste sur le rôle des acteurs locaux dans la gestion durable des ressources et la conservation du patrimoine.

L'approche historico-systémique, par sa vision intégrée des différents éléments d'un système, permet de mieux comprendre comment les populations locales peuvent participer à

la promotion du patrimoine et du tourisme tout en préservant leur environnement. Son application au contexte insulaire est démontrée par Walker et Fouéré (2022, p. 1-18) qui, pour examiner les cultures de l'océan Indien, prennent en compte les interactions entre les dimensions historiques, sociales et environnementales.

En conclusion, le croisement de l'approche de la dépendance et de l'approche historico-systémique nous fournit un cadre analytique pertinent pour étudier la participation des communautés locales dans la préservation du patrimoine naturel comorien, tout en tenant compte des héritages historiques et des contraintes systémiques qui structurent leur action.

CHAPITRE 3

CADRE MÉTHODOLOGIQUE

L'étude concernant l'association entre le tourisme et le patrimoine naturel nécessite le recours à l'emploi d'instruments méthodologiques pour rassembler et examiner des données. La littérature indique que ces notions ont été étudiées en tant que phénomènes sociaux, économiques et culturels. Dans ce chapitre, nous exposons la qualité de l'investigation, le processus adopté, les méthodes d'évaluation et la stratégie utilisée, l'éthique de la recherche, et nous terminons par l'expérience sur le terrain.

3.1 NATURE DE LA RECHERCHE

Pour atteindre notre objectif d'analyse, qui est d'examiner la participation des communautés locales à la valorisation du tourisme et à la protection du patrimoine naturel dans le parc national de Mohéli, il est essentiel de définir la nature de notre étude. Nous avons opté pour une démarche de recherche qualitative.

Ce choix méthodologique est guidé par notre volonté de saisir en profondeur la complexité d'un phénomène social, en privilégiant la richesse des significations et des expériences vécues par les acteurs, plutôt que leur mesure quantitative. Comme le soulignent Alami et al. (2019, p. 9), l'approche qualitative facilite l'analyse des définitions, expériences et points de vue variés des individus, permettant une compréhension approfondie des événements sociaux, culturels et personnels.

Conformément à cette perspective, Aubin-Auger et al. (2008, p. 144) affirment que la recherche qualitative est avantageuse pour analyser la nature et la portée des phénomènes sociaux. Elle nous permettra ainsi de recueillir et d'analyser non seulement les discours, mais surtout les pratiques, les suggestions, les actions et, fondamentalement, les significations que les différentes parties prenantes : les communautés locales, les gestionnaires du parc et les organisations concernées attribuent au tourisme et à la protection du patrimoine. Cette

méthode est donc la plus pertinente pour comprendre leurs perceptions, leurs adaptations et leur contribution concrète aux dynamiques en jeu dans le parc national de Mohéli.

3.2 DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Dans le cadre de notre recherche, la stratégie employée est celle de l'étude de cas multiples à partir d'une logique qualitative inductive. Bourgeois (2021) souligne que l'étude de cas est une méthode de recherche qui consiste à enquêter sur un phénomène, un événement, ou une organisation bien définie afin d'arriver à une description précise et à une explication au-delà de ses limites. Elle s'appuie sur des recherches empiriques pour analyser le contexte d'un événement et saisir ses origines et son avenir, qui comprennent une description complète de la réalité (Frimousse et Peretti, 2020, p. 231).

Cette méthodologie permet non seulement d'évaluer la contribution des communautés locales dans le parc national de Mohéli en matière de promotion du tourisme et de conservation du patrimoine naturel, mais aussi d'examiner les enjeux qui en découlent. De plus, nous avons tenté de comprendre les interactions entre le patrimoine naturel et le tourisme dans le parc national de Mohéli en étudiant les discours des communautés locales, des associations locales et des gestionnaires du parc, qui sont examinés afin d'élucider ces relations dans nos résultats.

3.2.1 Les sources secondaires

Diverses méthodes sont utilisées dans le cadre des analyses qualitatives en sciences sociales. Un aspect crucial de ces recherches réside dans le rôle des documents, considérés comme des espaces coconstruits qui organisent l'information et sa gestion (Lehmans et Liquète, 2019).

Notre recherche a également bénéficié d'une importante recherche documentaire, visant à contextualiser notre objet d'étude et à le situer dans le champ scientifique existant. Cette démarche a reposé sur la consultation et l'analyse critique de trois grands types de sources :

1. Publications scientifiques internationales : Nous avons systématiquement interrogé les bases de données académiques (Google Scholar, Cairn, Persée, etc.) à l'aide de mots-clés pertinents pour recueillir des articles de revues, des chapitres d'ouvrages, des thèses et des mémoires traitant du tourisme communautaire, de la gouvernance des aires protégées et du patrimoine naturel en contexte insulaire, notamment africain.
2. Documents officiels et institutionnels : Afin de comprendre le cadre politique et gestionnaire, nous avons rassemblé et analysé des documents émanant des autorités comoriennes (lois, décrets, plans de gestion, rapports du parc national de Mohéli) et d'organisations internationales (UNESCO, UICN) en lien avec notre sujet.
3. Archives et ressources locales : Pour saisir les dynamiques propres au terrain, nous sommes rendus dans les locaux d'associations et d'organisations communautaires à Mohéli. Cette immersion nous a permis de consulter des documents internes, des rapports d'activité et des archives souvent non diffusées, constituant une source précieuse de données contextuelles et historiques.

Cette triangulation des sources documentaires nous a permis de croiser les perspectives théoriques, politiques et locales, assurant une solide assise à notre analyse de terrain.

3.2.2 Entretiens semi-directifs

En complément de la recherche documentaire, une enquête de terrain d'un mois a été menée afin de recueillir des données empiriques directement auprès des acteurs concernés. La méthode principale de collecte a consisté en la réalisation d'entretiens semi-directifs.

Cette technique, qui s'inscrit dans un échange direct entre le chercheur et le participant (Boutin, 2019), a été privilégiée pour sa flexibilité. Elle a permis d'aborder des thèmes prédéfinis tout en laissant aux interlocuteurs la liberté d'approfondir les aspects qu'ils jugeaient significatifs. Les entretiens ont été conduits auprès de trois catégories d'acteurs clés :

- les gestionnaires et administrateurs du parc national de Mohéli ;
- les responsables d'associations locales œuvrant dans le domaine du tourisme ou de l'environnement ;
- des membres des communautés locales riveraines du parc.

L'objectif de ces entretiens était de recueillir leurs perceptions, leurs pratiques et les significations qu'ils attribuent à la préservation du patrimoine naturel et au développement touristique dans ce territoire spécifique. Ces données de terrain viennent ainsi alimenter l'analyse de notre problématique de recherche.

Ainsi, les questionnaires ont été structurés en trois grands points :

1) La première partie s'est concentrée sur les informations contextuelles relatives aux participants et à leur environnement (communauté, profession, etc.), y compris des données factuelles et personnelles, telles que le sexe, la tranche d'âge, le lieu de résidence et la profession.

2) Le deuxième volet aborde les enjeux concernant la communauté et son implication dans les projets et activités touristiques et patrimoniales (projets, conservation des sites, rôle des gardiens écologiques, interactions entre touristes et communautés).

3) La troisième partie s'intéresse aux individus responsables du site et à leur relation avec les communautés, ainsi qu'aux projets qui les concernent. Les questionnaires pour les communautés locales et les associations communautaires sont un peu différents de ceux des responsables du site. Pour garantir la clarté et atteindre un public plus large, nous avons utilisé

la langue administrative des Comores, le français, et jugé plus pertinent pour les répondants d'utiliser un niveau familier afin de faciliter leur compréhension du sujet et notre analyse.

La distance géographique entre le lieu de notre recherche, aux Comores, et notre université d'attache au Canada a nécessité une préparation méthodologique rigoureuse et a structuré le déroulement de notre enquête de terrain. Celle-ci a pris la forme d'une recherche ethnographique impliquant un séjour d'un mois sur l'île de Mohéli. Cette immersion prolongée était indispensable pour observer les pratiques, comprendre le contexte et établir un rapport de confiance avec les acteurs locaux.

La collecte des données s'est principalement appuyée sur des entretiens semi-directifs. Concrètement, dix entretiens ont ainsi été réalisés. Ce nombre a été déterminé selon le principe de saturation, c'est-à-dire au moment où les nouveaux entretiens n'apportaient plus d'informations substantiellement nouvelles sur nos thèmes de recherche. L'échantillon a été construit pour refléter la diversité des perspectives en incluant des représentants des trois catégories d'acteurs identifiées : les gestionnaires du parc, les responsables d'associations locales et des membres des communautés riveraines. Neuf entretiens ont été enregistrés avec un téléphone intelligent, après consentement verbal explicite des participants. Un entretien a fait l'objet d'une prise de notes manuscrites, à la demande de la personne interrogée.

La logistique du terrain a été préparée à distance. Les premiers contacts avec les gestionnaires du parc ont été établis par courriel afin de présenter la recherche et de faciliter la planification des rencontres. Pour les associations et les communautés, des prises de contact préalables ont été effectuées par téléphone.

Conformément aux normes éthiques en vigueur, notamment celles des Trois Conseils (ÉPTC2), tous les participants ont été informés, oralement et par une fiche d'information, des objectifs de la recherche, du processus et de l'usage qui serait fait de leurs propos. Leur consentement libre et éclairé a été obtenu avant chaque entretien. L'anonymat et la confidentialité des données sont strictement garantis : les enregistrements et notes sont

sécurisés et les propos seront rendus de manière à ce qu'aucun participant ne soit identifiable dans les publications issues de ce travail.

En effet, dans une recherche qualitative, l'atteinte du point de saturation correspond au moment où la collecte de nouvelles données n'apporte plus d'informations substantiellement nouvelles ou ne permet pas de faire émerger de nouvelles catégories d'analyse par rapport aux thèmes déjà identifiés. Ce principe guide le nombre d'entretiens à réaliser, lequel est donc déterminé par la richesse et la redondance de l'information recueillie, et non par la disposition ou l'enthousiasme des participants.

Concrètement, dix entretiens ont été menés. La diversification des profils des participants (gestionnaires, associations, communautés) était essentielle pour capturer la pluralité des points de vue. Le guide d'entretien, semi-directif, débutait par des questions sociodémographiques avant d'aborder des thèmes plus larges invitant les personnes à partager leurs expériences et leurs perceptions. La durée des entretiens a varié, la majorité durant entre 30 et 44 minutes.

Un entretien a été notablement plus court, environ sept minutes, en raison de réponses très concises et directes de la part du participant. Bien que bref, cet échange a été retenu, car il apportait le point de vue d'un acteur spécifique et confirmait, de manière lapidaire, des tendances observées par ailleurs. Il a été réalisé en fin de période de terrain, alors que la saturation des données sur les principaux thèmes était quasi atteinte.

Nos entrevues ont ciblé aussi bien des hommes que des femmes, et elles se sont déroulées du 18 juin au 18 juillet 2024 (voir les annexes 1 et 2 pour le guide d'entrevue utilisé lors des entretiens semi-directifs).

3.3 PRESENTATION DU TERRAIN D'ETUDE

L'Union des Comores, ou « les îles de la Lune », est un État insulaire situé à l'entrée nord du canal du Mozambique, à mi-chemin entre la côte africaine et la pointe nord de Madagascar, entre 11°20' et 13°04' de latitude sud et 43°14' et 45°19' de longitude est (Garambois et al., 2024). La population est estimée à 850 387 habitants (Worldometer, 2025). Elle est composée de quatre îles volcaniques :

- Grande Comore (Ngazidja, 1 146 km²), la plus grande et la plus peuplée, abrite la capitale Moroni. Elle est dominée par le mont Karthala, un volcan actif culminant à plus de 2 361 mètres, l'un des plus hauts sommets de la région et toujours en activité (Comores Tourisme, 2017).

- Anjouan (également appelée Ndzouani), d'une superficie de 424 km², est située entre les îles de Grande Comore et de Mohéli. L'île est réputée pour ses paysages montagneux et verdoyants, ainsi que pour la vitalité de son patrimoine culturel. Elle est souvent désignée comme « l'île aux parfums » en raison de l'importance historique et économique de la culture de l'ylang-ylang. Sa capitale, Mutsamudu, se distingue par son centre historique caractérisé par une architecture swahilie et arabe, ainsi que par son marché traditionnel animé. Ces éléments sont identifiés comme des composantes patrimoniales importantes dans les diagnostics préliminaires en vue de leur préservation (Blanchy, 2022).

- Mayotte (Maoré, 290 km²) est la seule île à être restée sous administration française. La superficie totale des trois îles de l'Union des Comores couvre 1 659 km². La longueur totale de leur littoral s'étend sur environ 340 km et la distance maximale entre les îles n'excède pas 75 km, comme l'illustre la carte de localisation de l'archipel. Ces îles sont séparées par des fonds marins atteignant 2 000 à 3 000 mètres de profondeur (IGN, 2021).

- Mohéli, la plus petite et la moins peuplée des trois îles, est localisée aux coordonnées 12°30' sud et 43°45' est. Elle a une superficie de 211 km² et sa capitale est Fomboni

(Djounaïd et Ben Mohadji, 2024). Sa position et son relief peuvent être observés sur la carte topographique de l'île (voir Figure 3).



Figure 3. Carte de l'île de Mohéli. Gifex, 2016.

La population de Mohéli est principalement concentrée dans les zones côtières. Les localités sont organisées autour de petites communautés vivant pour la plupart de manière traditionnelle. Les activités principales y sont la pêche artisanale et l'agriculture, avec comme produits d'exportation majeurs la vanille et le clou de girofle, qui contribuent aux revenus du pays et des communautés (Djounaïd et Ben Mohadji, 2024).

L'île de Mohéli est également reconnue pour sa richesse en biodiversité exceptionnelle. Elle héberge la première zone protégée de l'Union des Comores : le parc marin de Mohéli (PMM). Celui-ci est situé entre 12°18' et 12°28' de latitude sud et entre 43°35' et 43°56' de

longitude est. Couvrant une surface de 40 360 hectares, il occupe toute la région sud de l'île, de Miringoni à l'ouest jusqu'à Itsamia à l'est, et inclut également les îlots de Nioumachoua et d'Itsamia. Ce parc marin comprend une large zone de mer ouverte, et ses limites s'étendent jusqu'à une profondeur de 100 mètres (Gabrié, 2003) (voir Figure 4).



Figure 4. Le parc marin de Mohéli. Poonian et al, 2008.

Le parc marin de Mohéli (PMM) a été créé le 19 avril 2001 par le décret n°01-053/CE du chef de l'État de l'Union des Comores, conformément à la loi-cadre relative à l'environnement (PNUD/GEF COI, 2003). Il implique dix villages et compte un peu plus de 10 000 habitants (PNUD/GEF COI, 2003). Il englobe une grande diversité d'habitats et d'espèces remarquables, ainsi qu'un patrimoine paysager et culturel, qui ont justifié son classement, proposé dès les années 1980.

Le processus de création du parc marin, débuté en 1999, s'est basé sur la participation des communautés. Il a associé, à toutes les étapes du projet, les associations villageoises de développement et d'environnement « Ulanga », telles que l'ADSEI, ainsi que les administrations locales, régionales et d'autres services gouvernementaux (Granek et Brown, 2005). En 2001, le projet du parc marin, devenu parc national des Comores, a été nommé par

le PNUD comme finaliste des projets Initiative Équateur lors du Sommet de Johannesburg sur le développement durable (Klein, 2007).

Plusieurs programmes ont alors été mis en œuvre, parmi lesquels : l'éducation environnementale, la gestion participative des espèces et des écosystèmes, la gestion durable des déchets ménagers, le soutien à une pêche durable et rentable, ainsi que l'appui technique à des projets de lignes antiérosives et de plantations de raphia. Ces initiatives ont été financées par divers bailleurs, dont le PNUD, l'UE, ProGEco et le COI, contribuant à relancer les activités globales du PMM. Un plan d'aménagement et de gestion, mis en place depuis 2009, oriente les actions et responsabilités du parc en matière de gouvernance, de conservation, d'assistance aux communautés et de pérennisation.

Le parc marin de Mohéli (PMM), créé en 2001, a évolué pour devenir le parc national de Mohéli (PNM), une aire protégée intégrant à la fois des espaces marins et terrestres. Cette expansion, intervenue notamment en 2015, a étendu la zone protégée pour inclure environ les trois quarts de la surface de l'île, faisant du PNM un parc mixte aux enjeux de conservation à la fois marins et terrestres (Global National Parks, 2023).

Le parc est doté d'un comité de gestion inclusif composé de 16 membres, dont un représentant de chacun des dix villages riverains, ainsi que le directeur du parc. Ce dernier coordonne les aspects techniques et administratifs, en collaboration avec les écogardes chargés de l'application de la réglementation (PNUD, 2012). Ce modèle de gouvernance vise à garantir la représentation des acteurs locaux. Les délégués villageois, désignés selon des critères établis, ont pour mission de relayer les préoccupations de leurs communautés et de participer aux décisions de gestion, renforçant ainsi l'appropriation locale et la pérennité des actions de conservation.

L'île de Mohéli comptait officiellement 41 428 habitants en 2022. La zone du parc comprend neuf îlots inhabités et dix villages côtiers, où vivent un peu plus de 10 000 personnes (PNUD/GEF COI, 2003). Au sein du parc se trouve également le lac Dziani

Boudouni, classé site Ramsar d'importance internationale pour les zones humides depuis 1995, le seul des Comores à bénéficier de cette désignation (Global National Parks, 2023).

3.3.1 La reconnaissance internationale et la participation communautaire

Une étape décisive a été franchie en octobre 2020 avec la désignation du PNM comme réserve de biosphère par l'UNESCO. Cette distinction internationale ne récompense pas seulement la biodiversité exceptionnelle de l'île, ses forêts tropicales, ses récifs coralliens et ses espèces endémiques, mais consacre surtout un modèle de gouvernance qui place l'implication des communautés locales au cœur de sa stratégie. Le programme « L'Homme et la biosphère » (MAB) de l'UNESCO, dont les réserves sont l'outil, a précisément pour philosophie de concilier la conservation de la biodiversité avec un développement socio-économique durable, porté par et pour les populations locales. La directrice générale de l'UNESCO, Audrey Azoulay, a salué ce statut en affirmant que de tels sites « pratiquent au quotidien une autre relation entre l'humain et son environnement, une relation d'éthique et de respect » (Azoulay, 2021). Cette désignation implique et encourage formellement une cogestion du territoire, où les communautés participent activement à la protection des écosystèmes et au développement d'un tourisme durable, faisant du PNM un laboratoire pour concilier conservation et développement dans un contexte insulaire fragile.

Ce modèle contraste avec des situations où la conservation est imposée sans consultation réelle. Une étude menée dans la région autonome du Haut-Badakhchan au Tadjikistan montre, par exemple, que les populations locales sont souvent exclues des décisions concernant le développement touristique, leurs actions étant principalement motivées par la satisfaction de besoins immédiats (Rakhmatova, 2015). Cette comparaison met en relief la pertinence et la spécificité de l'approche communautaire développée à Mohéli, où l'objectif est précisément de faire des populations des acteurs clés de la préservation de leur environnement, tout en leur permettant d'en retirer des bénéfices économiques directs.

3.4 RECRUTEMENT ET PROFIL DES PARTICIPANTS

Pour assurer la rigueur de notre collecte de données et respecter les principes éthiques, nous avons réalisé un travail préparatoire approfondi avant notre séjour sur le terrain. Celui-ci a inclus :

- La préparation d'un guide d'entretien semi-directif (voir annexe 1 et 2), adapté en fonction des profils des acteurs (gestionnaires, associations, communautés).
- La rédaction d'une lettre d'information et de consentement (annexes 3 et 4) explicitant les objectifs de la recherche, le déroulement des entretiens et les garanties d'anonymat et de confidentialité.
- L'établissement d'un calendrier de terrain et d'un budget prévisionnel pour la mission.

La prise de contact avec les différents acteurs a été adaptée à chaque catégorie :

➤ Avec les administrateurs du parc national de Mohéli (PNM)

Un contact préalable avait été établi par courriel avec le directeur technique du parc près d'un an avant l'enquête. Cette relation a facilité l'identification et la sollicitation, également par courriel, d'autres responsables clés (directeur exécutif, chargé de la communication, de la surveillance, du milieu marin et du développement local). Compte tenu de l'étendue de l'exécutif (plus d'une trentaine de personnes), un échantillonnage raisonné a été opéré pour sélectionner les répondants les plus à même d'éclairer les aspects techniques et décisionnels de notre problématique.

➤ Avec les communautés locales

La méthode a été différente. Grâce à un informateur clé, des contacts téléphoniques préliminaires ont été pris avec des membres des villages riverains du parc. Nous avons ciblé

des personnes maîtrisant le français pour faciliter la compréhension du protocole de recherche et du formulaire de consentement. Sur place, la technique d'échantillonnage « boule de neige » a été employée : les premiers participants identifiés nous ont recommandés à d'autres membres de la communauté reconnus pour leur implication dans les activités du parc ou leur connaissance des enjeux liés au tourisme et à la préservation.

➤ Avec les associations locales

Les responsables d'associations actives dans le domaine de l'environnement ou du tourisme ont été contactés par courriel, avec envoi des documents d'information sur la recherche. Leur consentement à participer a été obtenu à distance, ce qui a grandement facilité l'organisation des rencontres une fois sur le terrain, les interlocuteurs étant déjà informés de notre venue et de nos objectifs.

3.5 COMMUNAUTÉS LOCALES

Pour les communautés locales, nous avons interrogé différentes catégories de personnes afin de saisir une variété de points de vue. Notre échantillon comprenait notamment des acteurs économiques (comme un gérant d'hôtel), un étudiant en stage, ainsi que des habitants impliqués dans les activités du parc ou concernés par ses retombées.

Le guide d'entretien destiné aux communautés (voir annexe 1) différait de celui des questionnaires, afin de recueillir leurs expériences, leurs perceptions et leur compréhension de la gestion du parc. Les questions portaient sur leurs contributions concrètes aux projets liés au tourisme et à la protection du patrimoine naturel, leur vision du parc, ainsi que leurs modes de communication avec les autorités locales et nationales.

L'objectif était de croiser ces perspectives locales avec celles des administrateurs, permettant ainsi une analyse contrastée des rôles, des attentes et des dynamiques en présence.

Cette mise en regard des discours et des pratiques contribue à une compréhension nuancée des enjeux de gouvernance et de participation.

- **Déroulement pratique des entretiens**

Tous les entretiens ont été conduits en français. Nous nous présentions systématiquement aux participants pour clarifier notre statut de chercheur et dissiper toute ambiguïté sur la finalité de notre démarche. Le processus de consentement a été adapté au contexte : après une présentation orale complète des objectifs et des garanties éthiques (anonymat, confidentialité, liberté de ne pas répondre), ils ont privilégié un consentement verbal, plus adapté aux usages locaux et explicitement demandé par les participants, plutôt que la signature d'un document écrit. L'autorisation d'enregistrer l'entretien était systématiquement demandée et obtenue avant de débiter.

En ce qui concerne les entretiens, certains se déroulaient chez eux, un dans un restaurant et le reste dans leurs bureaux respectifs. En d'autres termes, il n'est pas admis qu'on saisisse l'apport des communautés locales sur le tourisme et le patrimoine naturel sans interroger ces dernières, les responsables du site et les associations locales. Ces acteurs jouent un rôle essentiel dans la chaîne du développement touristique et du patrimoine enregistré. Dans une logique de développement endogène ou local, il est important de prendre en compte tous les acteurs potentiels par qui, avec qui et pour qui le développement touristique doit être pensé (Gustave, 2022).

3.6 RESPONSABLES DU PARC

Pour la réalisation des entrevues, nous avons rencontré deux cadres du parc national de Mohéli. Les entretiens se sont déroulés dans de bonnes conditions : l'un a eu lieu dans les bureaux administratifs du parc, ce qui a permis une visite informelle des locaux, et l'autre dans un restaurant local, dans une atmosphère détendue.

Afin de préciser le profil des répondants, il s'agissait de responsables techniques et opérationnels rattachés à la structure publique de gestion de l'aire protégée. Leurs fonctions couvraient des domaines clés, tels que la conservation, la surveillance ou le développement communautaire. Leur statut est donc celui de gestionnaires publics œuvrant au sein de l'institution responsable du parc, et non d'acteurs privés ou d'élus politiques.

Les échanges se sont déroulés principalement en français. Avant chaque entretien, nous avons systématiquement pris le temps de nous présenter, de rappeler les objectifs de la recherche et de garantir les principes de confidentialité et d'anonymat.

Cela étant, nous avons demandé les formulaires envoyés par courriel (voir annexe 2). Ces derniers nous ont informés qu'ils n'avaient pas eu le temps de tout lire, mais ils étaient d'accord par un consentement verbal, en précisant que les participants étaient libres de répondre aux questions ou de ne pas répondre si la question leur déplait. Nous leur avons demandé : « Êtes-vous d'accord pour être enregistré ? ». Parmi les trois responsables, deux étaient d'accord et un ne l'était pas ; pour ce dernier, nous avons procédé par prise de notes. Au cas où il y aurait un point à clarifier, nous l'avons fait. Mais, dans l'ensemble, ils étaient d'accord pour le projet et contents de voir un étudiant qui avait fait plusieurs kilomètres afin de mettre en valeur le site. Les questions abordées avec ces responsables incluaient leurs perspectives sur la contribution des communautés locales aux projets visant à promouvoir le tourisme et à préserver le patrimoine.

3.7 ASSOCIATIONS LOCALES

En ce qui a trait aux associations, nous avons choisi deux associations impliquées dans le développement économique et la protection de l'environnement des villages du parc, notamment l'Association pour le développement socio-économique d'Itsamia (ADSEI) et l'Association pour le développement socioculturel Nioumachoi (ADSEN). Itsamia est connue pour sa grande population de tortues vertes qui nichent toute l'année, tandis que ces

deux villages ont été des piliers majeurs de la conservation des tortues sur l'île au début du projet de création du parc. Avec ces associations, nous avons interrogé une personne dans chaque association. Nous avons suivi les mêmes procédures que pour les communautés locales. Notre informateur clé nous a donné les numéros et nous les avons contactés. Après notre arrivée sur place, nous avons consacré du temps à expliquer clairement notre démarche et à leur faire comprendre que nous sommes là pour notre recherche, afin d'éviter tout malentendu qui pourrait se produire. Les discussions étaient amicales et ils étaient ravis de nous retrouver parmi eux. Nous avons commencé à expliquer la lettre de consentement, mais à leur tour, ils nous ont dit que ce n'était pas nécessaire, préférant un consentement verbal, une chose qu'ils n'ont pas refusée.

En ce qui concerne la langue, le français était présent afin de favoriser une meilleure compréhension de la thématique. Les discussions ont été réalisées principalement dans les deux locaux des associations : un situé dans la Maison de la Tortue à Itsamia, qui sert de bureau à l'ADSEN), que nous avons pu explorer. Le manuel d'entretien était identique à celui des communautés locales pour obtenir leur avis sur les défis du tourisme et de la protection du patrimoine, ainsi que sur leur apport au développement du tourisme.

3.8 TAILLE DE L'ÉCHANTILLON ET CHOIX DU TERRAIN DU TERRAIN D'ÉTUDE

Notre étude qualitative a privilégié la profondeur et la richesse des données plutôt que leur représentativité statistique. L'échantillon final de dix participants a été déterminé selon le critère de saturation théorique, c'est-à-dire le moment où les nouveaux entretiens n'apportaient plus d'informations substantiellement nouvelles par rapport aux thèmes déjà identifiés. La composition de l'échantillon a été volontairement diversifiée pour refléter les trois catégories d'acteurs centraux dans la gouvernance du parc (voir le tableau 1) :

- 5 membres des communautés locales (dont des opérateurs économiques, un étudiant, un gestionnaire d'hébergement) ;

- 3 responsables du parc (dont un directeur technique, un chargé de développement local) ;
- 2 représentants d'associations locales (ADSEI et ADSEN).

Cette répartition permet de croiser les perspectives et de saisir la complexité des interactions entre ces acteurs.

Tableau 1 Les différents acteurs

Groupe d'acteurs	Nombres d'individus interrogés
Populations locales	5
Responsables du site	3
Associations (2)	2
Total	10

En effet, le terrain d'enquête est un choix fondamental en recherche qualitative, parfois plus déterminant que le thème lui-même, car « votre thème évoluera au cours de votre enquête, tandis que, sauf exception regrettable, vous ne changerez pas de terrain » (Beaud et Weber, cités par Gustave, 2022, p. 74). Notre étude de cas se situe dans le parc national de Mohéli (PNM), représenté cartographiquement (voir Figure 5). Ce cadre spatial a permis une immersion dans les villages riverains du parc, notamment Itsamia, Nioumachoi, Ouallah I et II, ainsi que Boundouni.

Créé le 19 avril 2001 par décret présidentiel (n°01-053/CE), le PNM est la première aire protégée de l'Union des Comores. Il se distingue régionalement par son modèle de gestion participative, respectant les standards de la Convention sur la diversité biologique (CDB) et les objectifs d'Aichi, qui promeuvent l'engagement des communautés locales dans la gouvernance des zones protégées (PNUD, 2020). Sur le plan international, sa valeur a été

consacrée en octobre 2020 par son classement en tant que réserve de biosphère UNESCO, reconnaissant ainsi officiellement l'interaction entre la biodiversité exceptionnelle du site et l'implication des populations locales dans sa préservation.

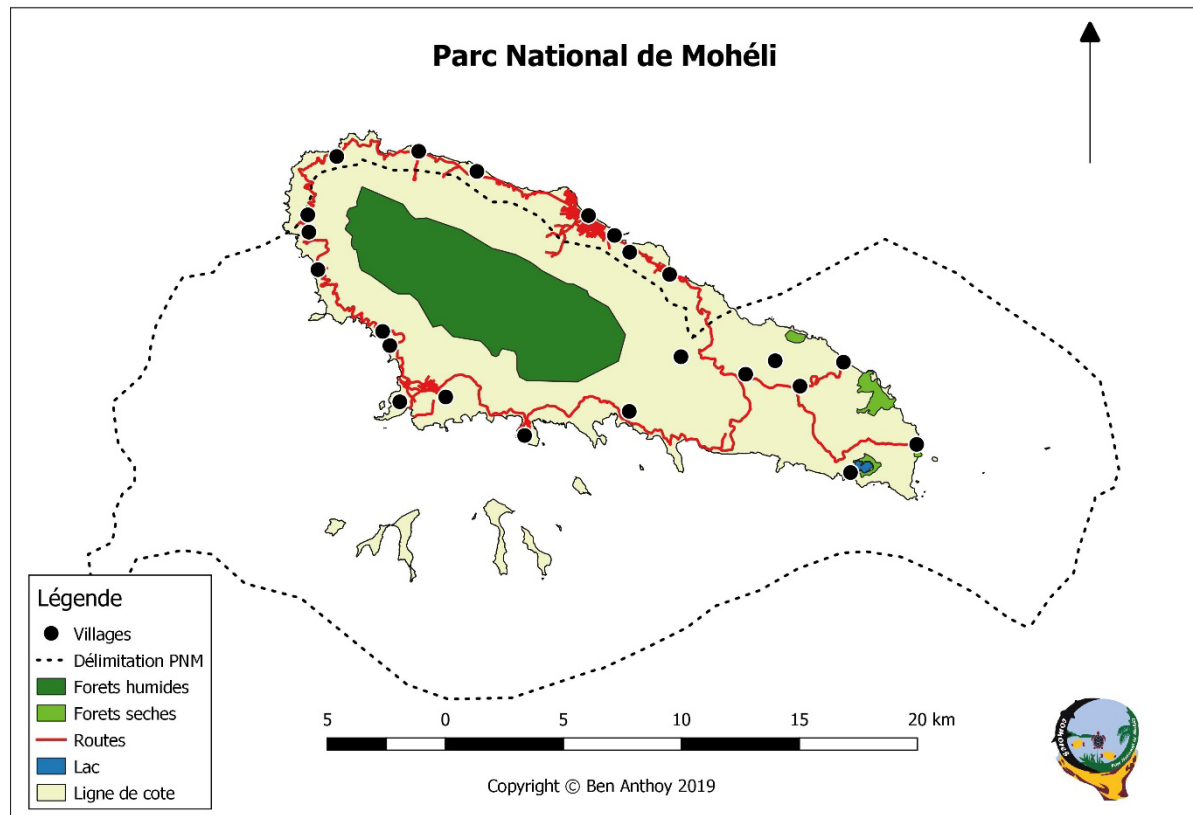


Figure 5. Parc national de Mohéli. PNM, 2019.

Nous avons choisi de travailler dans le parc national Mohéli pour des raisons scientifiques. En effet, cet endroit représente un haut lieu de la biodiversité mondiale. Il abrite sept des espèces de tortues les plus connues dans le monde, dont deux se reproduisent sur le littoral des Comores (*Chelonia mydas* et *Eretmochelys imbricata*). (Paris, 1999 ; Paris et Ben Mohadji, 2000). Dans le parc national Mohéli, on retrouve également plusieurs autres espèces rares : la chauve-souris frugivore de Livingston et les baleines à bosse. Cette biodiversité mondiale participe à l'ancrage profond de l'écotourisme local. La population y a mis son grain de sel en installant des structures communautaires pour accueillir les touristes

(Klein, 2007). Après la collecte des entretiens, nous avons obtenu plusieurs enregistrements audio de pertinence variable. Il était donc essentiel de procéder au traitement de ces données afin d'en extraire que les éléments répondant à nos objectifs de recherche. La phase suivante consiste à exposer la méthode d'analyse qualitative retenue pour examiner ce corpus.

L'enquête a ciblé des acteurs clés impliqués dans la gestion et l'usage du parc. L'échantillon, de taille raisonnée, comprend des gestionnaires du parc, des responsables d'associations locales et des membres des communautés villageoises. Une limite reconnue tient à la non-exhaustivité des personnes interrogées au sein de chaque catégorie, due aux contraintes de temps et d'accessibilité. Les résultats doivent donc être interprétés comme rendant compte d'une diversité de perspectives significatives, et non d'une représentativité statistique de l'ensemble des acteurs.

3.9 ANALYSE DES DONNEES

Comme le souligne Bourgeois (2021, p. 348), l'analyse de contenu est l'instrument qui permet de repérer les thèmes abordés dans un ensemble d'entretiens. Cette méthode facilite l'examen systématique des éléments de communication verbale pour en saisir la signification. Dans notre étude, nous avons adopté une analyse de contenu thématique afin de comprendre les discours des participants et d'en extraire les éléments significatifs.

Notre démarche d'analyse a suivi un processus systématique de codage. Après la transcription intégrale des entretiens, nous avons procédé à une lecture et une écoute répétée des données pour nous imprégner du contenu. Dans un premier temps, nous avons appliqué un codage initial en identifiant des segments de texte correspondant à des idées en lien avec nos questions de recherche et nos thèmes préétablis (comme la participation communautaire, la gestion du tourisme ou la perception du patrimoine). Par la suite, ces codes ont été regroupés et affinés pour faire émerger des catégories analytiques plus larges et des thèmes récurrents, tout en restant attentifs aux notions nouvelles apportées par les participants. Cette

organisation de l'information autour de mots-clés et de thèmes structurants a permis de dégager les principales tendances, contradictions et points de consensus dans le discours des différents acteurs.

À partir de Word Transcription et de notre ordinateur, nous avons transcrit chaque entretien mot à mot dans un langage vulgarisé (verbatim). Afin de préserver la confidentialité des participants, nous avons fourni le code TPCL suivi de trois chiffres et par ordre croissant d'enregistrements, et le dernier était le participant qui n'a pas accepté d'être enregistré. Par exemple, le premier répondant est TPCL-100.

3.10 ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE

Pour respecter les règles éthiques, un accès limité aux enregistrements sera assuré et la diffusion des résultats protégera l'anonymat des participants. En tenant compte de cela, nous avons respecté les orientations de la politique des trois organismes qui financent la recherche au Canada, y compris le Code de conduite de l'étude avec des personnes de l'UQAR. Cela implique d'honorer les exigences du consentement libre et éclairé des répondants, de respecter leur vie privée et de ne pas divulguer les informations confidentielles (UQAR, 2012). Pour arriver à toutes ces étapes très complexes, nous avons soumis le certificat d'éthique au CÉR en avril 2024 avec l'accord de notre directrice de mémoire. De plus, nous avons inclus quelques documents indispensables, tels que notre formulaire de présentation de la recherche qui expose notre problématique, nos objectifs et la pertinence de notre recherche ; le formulaire de consentement qui explique aux participants les modalités de leur participation volontaire, leur droit de retrait, la protection de leur anonymat, leur approbation à signer le formulaire ; et enfin, les grilles d'entrevue qui ont été utilisées pour collecter les données. Une fois que le comité a évalué et suggéré quelques corrections, notre demande de certificat d'éthique a été validée le 6 juin 2024 sous la référence C2-D32, ce qui nous a donné l'autorisation de commencer nos entretiens.

3.11 LIMITES DE LA RECHERCHE

La collecte des données a été marquée par plusieurs contraintes pratiques. D'une part, l'accès aux documents officiels et archives historiques s'est avéré limité, en raison de l'indisponibilité ou de l'inexistence de ces ressources au sein des institutions comoriennes. D'autre part, le calendrier de terrain, coïncidant avec la période estivale et les célébrations familiales (notamment les « Anda »), a réduit la disponibilité des participants potentiels. Sur le plan logistique, l'état des routes et l'enclavement de certains villages ont compliqué l'accès à des zones pourtant stratégiques pour l'étude. Ces contraintes ont nécessairement influencé la portée analytique des résultats, en limitant la diversité géographique des répondants et en restreignant l'accès à des données complémentaires qui auraient pu enrichir l'analyse.

3.12 EXPERIENCES DE TERRAIN

Le projet de travail sur le parc national de Mohéli (PNM) remonte à ma première année d'étude en développement régional à l'Université du Québec à Rimouski. En effet, après avoir entendu parler de la richesse touristique et patrimoniale dont regorge l'île de Mohéli, aux Comores, nous nous sommes empressés d'entrer en contact avec l'ancien directeur chargé de l'environnement. Ce dernier nous a parlé de la gestion du parc et nous nous sommes demandé comment nous pourrions mettre en lumière son potentiel et voir l'implication des communautés dans leur patrimoine. C'est ainsi que fut prise d'emblée la décision de faire le choix du PNM comme site de notre recherche.

L'île de Mohéli est agréable, la nature y'est pure (vierge) et les populations vraiment accueillantes. Notre ami est venu me chercher et nous étions à deux pas de l'aéroport. Ce dernier mit à ma disposition une voiture et une moto. Quel soulagement ! Le 18 juin 2024, nous sommes entrés en contact simultanément avec un membre de l'organisation pour le développement socio-économique de Nioumachoi et un autre de l'Association de

développement économique d'Itsamia pour leur signaler que nous étions présents sur le territoire et que nous allions les visiter le jour suivant.

Le 19 juin 2024, nous sommes partis dès l'aube pour atteindre Itsamia, situé à environ 45 minutes en voiture de notre hébergement, pour rencontrer notre premier répondant. Une fois sur place, le président nous donna rendez-vous dans la Maison Tortues, qui fait office de bureau de l'ADSEI (voir figure 6).



Figure 6. Maison tortues bureau d'ADSEI. Charafidine, juin 2024.

Le 23 juin 2024, nous nous sommes rendus dans la région de Nioumachoi où nous avons sillonné le territoire. Nous avons mené nos enquêtes de terrain en interrogeant plusieurs cadres de la région (opérateurs économiques et jeunes cadres). De plus, nous avons visité les îlots, les bungalows communautaires et participé à des activités traditionnelles. En effet, c'est dans ce village que siège le Parc national de Mohéli. Nous nous sommes rendus là-bas le 24 juin 2024 et avons reçu un accueil chaleureux. Nous avons rencontré plusieurs responsables travaillant pour le parc. Comme ils étaient informés de notre venue, chacun des

intervenants ciblés nous a reçus dans son bureau respectif, dans une ambiance détendue. Nous avons réalisé les entretiens, visité le parc et atteint les objectifs de la journée.

C'est ainsi que nous avons poursuivi notre étude de terrain, en passant par Ouallah I et II afin d'approfondir notre recherche. En raison de ressources limitées et de l'inaccessibilité de certains villages causée par l'état des routes, nous avons passé 20 jours dans la région. Ensuite, nous nous sommes rendus à Fomboni, capitale de l'île, pour rencontrer un autre intervenant travaillant au parc national. Cependant, on nous a informés qu'il était en mission dans la capitale. Nous avons donc réalisé l'entretien dans un restaurant local.

Notre séjour sur le terrain a également été marqué par une dimension ethnographique, à travers l'observation participante et des échanges informels. La présence d'un ami sur place nous a facilité l'accès à des lieux emblématiques et à des rencontres spontanées avec des habitants, nous permettant de saisir le contexte quotidien et les perceptions plus larges liées au tourisme et au patrimoine. Ces moments informels, tout comme les visites de sites d'attraction, ont enrichi notre compréhension du terrain au-delà des seuls entretiens.

Il est important de nuancer notre expérience relationnelle : si les personnes se sont montrées globalement accueillantes et ouvertes à la conversation dans les interactions courantes, la disponibilité pour des entretiens formels et enregistrés s'est avérée plus limitée, notamment en raison des contraintes liées aux activités quotidiennes (travaux agricoles, pêche, etc.). C'est pourquoi, malgré notre volonté d'élargir l'échantillon, cinq entretiens approfondis ont finalement été réalisés avec des membres des communautés. Ce nombre a été jugé suffisant au regard du principe de saturation des informations, les derniers entretiens n'apportant plus d'éléments substantiellement nouveaux sur les thèmes centraux de la recherche. La richesse des données recueillies lors de ces entretiens a été complétée et contextualisée par les nombreuses observations et conversations informelles menées tout au long du séjour.

Nous avons quitté Mohéli le 18 juillet 2024 pour regagner Montréal le lendemain. Malgré les défis logistiques, cette immersion d'un mois a constitué une expérience de terrain

formatrice et déterminante pour la compréhension fine des réalités locales, et elle nourrit directement l'analyse présentée dans les chapitres suivants.

CHAPITRE 4

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU CAS D'ÉTUDE

Dans ce chapitre, nous présentons les dynamiques cosmopolites et socio-économiques de l'île, la structure et la gestion du parc selon les différents acteurs participants. Enfin, nous aborderons, les circuits touristiques, le nombre des touristes et les types d'hébergements.

4.1 DYNAMIQUE COSMOPOLITE ET SOCIO-ECONOMIQUE DES COMMUNAUTES LOCALES

Notre terrain d'étude, l'île de Mohéli, comptait 41 428 habitants en 2022. La zone du parc national de Mohéli (PNM), qui constitue le cœur de notre enquête, abrite quant à elle une population d'environ 14 158 habitants (Parcs nationaux du monde, 2024), répartis dans les villages situés à l'intérieur du parc. Ce chiffre, en augmentation par rapport aux 10 000 habitants recensés lors de la création du parc en 2001 (PNUD/GEF COI, 2003), représente environ le tiers de la population de l'île. La densité y est relativement faible en raison de la part importante occupée par les aires protégées et du relief accidenté. Cette population locale, dont les activités principales restent la pêche artisanale et l'agriculture de subsistance, est au centre de notre analyse.

Ainsi, le PNM couvre plusieurs villages, dont Djando, Wanani et Itsamia à l'est, ainsi que Nioumachoi et Miringoni à l'ouest. La composition actuelle des villages dans ces deux régions est un héritage des migrations passées. Les communautés vivant dans cette partie sont cosmopolites : elles viennent d'Anjouan, comme dans le village de Hamavouna, ou de la Grande Comore, comme dans le village de Ouallah. On y trouve également des personnes originaires de Madagascar.

Le secteur informel est dominé par les Anjouanais et quelques Malgaches, qui détiennent le marché en vendant divers articles importés. Ces produits sont principalement du textile et des produits alimentaires venant de Tanzanie et de Madagascar. Ce mélange culturel confère à cette partie de l'île une richesse qui peut jouer un rôle déterminant dans la préservation et le développement touristique.

4.2 STRUCTURE ET GESTION DU PARC

La gouvernance du parc national de Mohéli repose sur un modèle hybride, articulant des logiques publiques, communautaires et privées. Le comité de gestion, composé de 42 membres, inclut des représentants de l'État (ministère de l'Environnement), des délégués des villages riverains, des opérateurs touristiques privés et des experts techniques. Cette structure favorise une forme de cogestion où les communautés locales participent activement à la prise de décision, notamment via leurs représentants élus au sein du bureau exécutif.

Les associations locales (ADSEI, ADSEN) jouent un rôle pivot dans la mise en œuvre des projets de conservation et d'écotourisme, tandis que les opérateurs privés (gestionnaires d'hôtels, guides) contribuent à l'offre touristique et à la création d'emplois. Cette articulation entre public, communautaire et privé permet une gestion intégrée, bien que des tensions persistent, notamment autour de la répartition des bénéfices et de la représentativité des opérateurs économiques dans les instances.



Figure 7. Rôle du ministère de l'Environnement. Sharma, 2025.

Le ministère de l'Environnement joue un rôle essentiel dans la collecte des financements attribués à l'administration du parc (voir figure 7). Il a aussi la charge de concevoir les plans de gestion en rapport avec les buts de préservation, et travaille avec ses partenaires internationaux pour unifier les initiatives de préservation et de durabilité. Le comité de gestion est au centre de la cogestion. Il est formé des membres de l'État par l'entremise du ministère de l'Environnement, de délégués des communautés, d'agents touristiques et des forces côtières.

De ce fait, nous allons exposer la gestion du parc en fonction des protagonistes (voir figure 8).

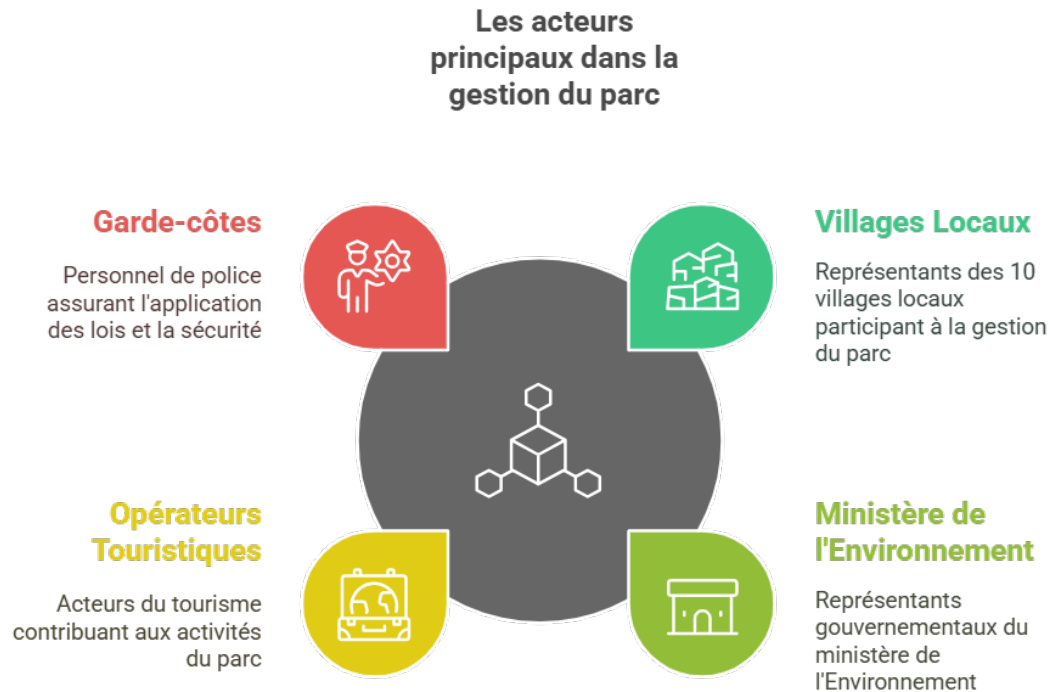


Figure 8. Schéma des principaux acteurs de la gouvernance PNM. Sharma, 2023.

Le comité de gestion a pour rôle d'organiser les diverses activités de protection et de promotion du tourisme durable, de réaliser les projets, de garantir leur suivi et de résoudre les conflits qui peuvent surgir entre les parties intéressées. Il organise plusieurs réunions avec ces dernières (villages locaux, autorités étatiques et opérateurs économiques) afin d'assurer une gestion concertée.

Ainsi, sur la base de ces consultations, le comité élabore des plans fixant les priorités, les objectifs et les actions à mener. Ces plans sont ensuite exécutés par l'équipe du parc, composée du directeur, d'autres membres de la direction, ainsi que des écogardes chargés des activités quotidiennes sur le site (voir figure 9).

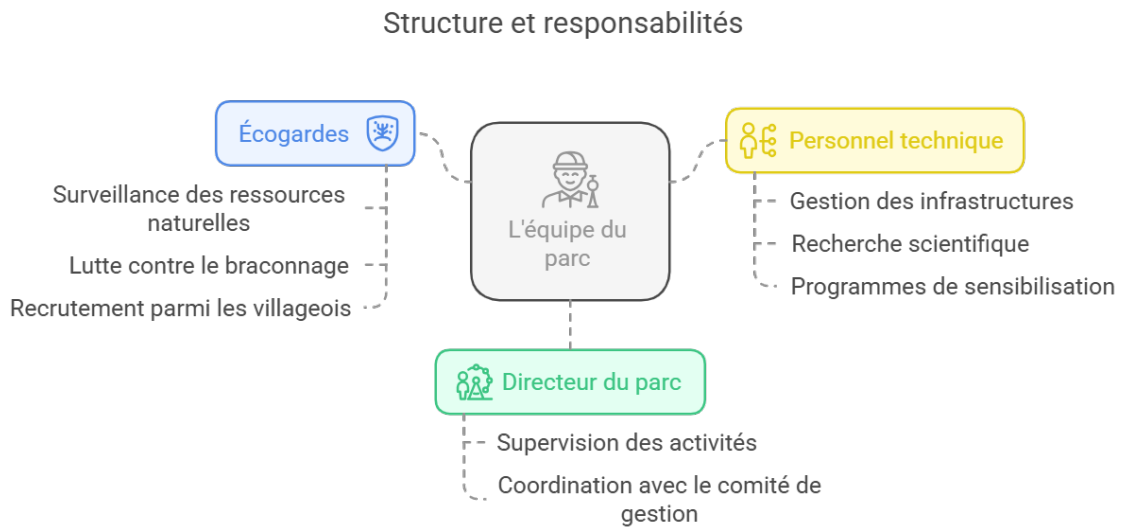


Figure 9. Structure et responsabilités. Sharma, 2023.

Le parc dispose également d'un personnel technique et scientifique chargé du suivi écologique, de la collecte de données environnementales et de la mise en œuvre des programmes de conservation. Une part importante de leur mission consiste à former et sensibiliser les communautés locales. Ces activités de formation portent, par exemple, sur les techniques de sauvegarde des récifs coralliens, l'importance de la biodiversité et les bénéfices concrets d'un environnement préservé pour leurs activités quotidiennes et le tourisme.

En effet, notre étude met un accent particulier sur la question des communautés locales qui sont au cœur de la cogestion. Elles regroupent les 10 villages concernés, Nioumachoi, Itsamia, Ouallah I et II, etc. Les habitants sont composés essentiellement de groupes de pêcheurs, de femmes opératrices économiques et d'artisans.

Implication des communautés locales



Figure 10. Implication des communautés. Sharma, 2023.

Les communautés locales (cadres, étudiants et opérateurs économiques) ont pour responsabilité de faire respecter les règles de conservation et de promouvoir un tourisme durable dans leurs villages respectifs (voir figure 10). Elles participent activement à la surveillance du parc et au développement du tourisme. Ces communautés entreprennent des actions en faveur du développement touristique durable et de la protection des espèces naturelles ainsi que de leurs habitats. Elles se mobilisent aux côtés des agents environnementaux connus sous le nom de « *Ulanga* » (qui se traduit par nature en langue locale) pour protéger l'environnement.

Ces ensembles comprennent deux catégories : d'un côté, les notables, en accord avec la tradition comorienne, et d'un autre côté, les jeunes qui s'investissent dans la préservation de l'environnement via différentes initiatives. Ce regroupement prend part aux actions de

nettoyage des rivages, aux initiatives de reforestation et à d'autres formes d'écotourisme. On peut les trouver dans de nombreux villages, comme à Itsamia, Nioumachoua, Ouallah I et Ouallah II.

Plusieurs associations locales jouent un rôle essentiel dans la préservation de l'environnement et le développement socio-économique des villages. Deux d'entre elles, directement impliquées dans la zone du parc national de Mohéli, sont particulièrement actives :

- L'Association de développement social et économique d'Itsamia (ADSEI) : créée sur initiative communautaire, elle a pour objectif principal la préservation des ressources naturelles. Son action la plus connue est la lutte contre le braconnage des tortues marines sur les plages d'Itsamia. L'ADSEI collabore étroitement avec l'équipe du parc en mobilisant des bénévoles pour la surveillance des sites de ponte, contribuant ainsi directement à la protection de cette espèce emblématique. Ses missions s'étendent également à l'amélioration des conditions de vie villageoises, à la cohésion sociale et à la valorisation du patrimoine culturel local.
- L'Association de développement social et économique d'Nioumachoi (ADSEN) : elle a les mêmes objectifs que l'ADSEI. Elle protège les espèces présentes dans la région. L'ADSEN travaille avec l'administration du parc en faisant appel à des volontaires pour la surveillance des îlots.

4.3 LES DIFFERENTS TYPES D'HEBERGEMENTS, CIRCUITS TOURISTIQUES ET NOMBRES DE TOURISTES DANS LE PARC NATIONAL DE MOHELI

Dans l'Union des Comores, le secteur touristique reste embryonnaire au départ de la forte croissance enregistrée entre 2023 et 2024. Les chiffres publiés par Comores-Info (2024) montrent un afflux touristique de près de 70000 personnes en 2024 contre 36000 en 2023. Les visiteurs dont il est question viennent d'un peu partout du monde :

- 13 % d’Afrique (8978 visiteurs) ;
- 68 % d’Europe (47476 visiteurs) ;
- 13 % d’autres régions du monde.

L’archipel possède plusieurs ressources naturelles et culturelles. Il est considéré comme un terrain favorable à l’écotourisme, ce qui pourrait générer des revenus solides pour la population. Malgré ces données impressionnantes, le secteur touristique des îles Comores est largement sous-exploité en raison de plusieurs facteurs : augmentation de l’offre hôtelière ; desserte aérienne régionale ; stabilité politique et sociale de la région.

Sur l’île de Mohéli, le tourisme prend la forme d’un écotourisme encore fragile, en fonction des arrivées extérieures, ce qui constitue un défi majeur. Malgré cette vulnérabilité structurelle, bien que les associations locales et les gestionnaires du parc soient les acteurs les plus visibles de la conservation, il est important de considérer l’influence d’un autre groupe, la diaspora mohélienne. Dans le contexte comorien, et particulièrement pour Mohéli, la diaspora principalement établie en France constitue un acteur transnational dont le rôle, bien que moins direct, peut être significatif. Son influence s’exerce principalement à travers des transferts financiers (remises) qui soutiennent les économies familiales et, dans une certaine mesure, les initiatives communautaires. Cependant, contrairement à d’autres régions où les diasporas s’organisent en réseaux structurés pour financer des projets de développement ou de conservation. Celle de Mohéli semble relativement moins organisée et mobilisée sur ces enjeux environnementaux. Son impact sur la gouvernance et les projets concrets du parc national de Mohéli reste donc indirect et limité, comparé à l’action directe des associations locales comme l’ADSEI ou l’ADSEN.

Le parc national de Mohéli propose une gamme d’hébergements qui reflète la diversité de son offre touristique et l’implication des acteurs locaux. Cette infrastructure d’accueil se décline en plusieurs catégories :

- Établissements structurés : Certains villages disposent d'hôtels ou lodges, comme le Laka Lodge à Nioumachoi, qui offre une capacité d'accueil d'une vingtaine de chambres et des prestations de service organisées.
- Hébergement chez l'habitant et maisons d'hôtes : Une formule plus diffuse et ancrée localement, permettant aux visiteurs de séjourner dans des familles ou des maisons indépendantes, souvent gérées directement par des membres de la communauté.
- Hébergements légers et immersifs : Le parc et certaines associations proposent également des formules de bivouac ou camping sur les îlots ou en bordure de plage, privilégiant une expérience de nature sobre.

Cette diversité d'options répond à différentes demandes touristiques et contribue à répartir les retombées économiques. Elle illustre également le rôle des communautés dans la filière d'accueil, que ce soit par la gestion directe de maisons d'hôtes ou par leur implication dans les services associés (guides, restauration, etc.).

Il est important de noter l'existence des bungalows communautaires (voir figure 11), qui sont des hébergements de vacances gérés directement par les communautés locales. On en recense cinq (5) dans le village d'Itsamia, selon un répondant, ainsi que quatre (4) à Nioumachoi. D'autres bungalows communautaires sont également présents dans les villages de Ouallah I et Ouallah II.



Figure 11. Bungalow communautaire et le restaurant. Charafdine, juillet 2024.

Tous ces hébergements se trouvent au sein du parc national de Mohéli. Ainsi, nous avons interrogé plusieurs opérateurs économiques et présidents d'associations, qui ont effectué un comptage des services existants dans le parc. On y dénombre une trentaine de chambres et neuf (9) bungalows communautaires, offrant ainsi une expérience immersive et authentique.

Le tourisme de nature domine l'île. Nous avons observé une large gamme d'offres touristiques, à l'instar des stations balnéaires. L'aéroport de Bandar Salam, situé au nord de l'île, est le seul aéroport, où se trouve également la maison de l'écotourisme. On peut dire que le voyage commence dès votre arrivée. La visite du parc inclut plusieurs sites. Tout d'abord, les visiteurs sont invités à découvrir Nioumachoi, où se trouve le local du PNM. Dans ce village, les touristes peuvent pratiquer la plongée ou le *snorkeling*. De plus, la baie de Nioumachoi est un endroit idéal pour les amoureux de la nature, qui peuvent explorer les îlots et profiter des activités nautiques, comme le kayak ou la pêche écologique, accompagnés de guides formés et originaires du village.

Un autre circuit dans le village d'Itsamia propose une expérience unique d'observation de la ponte des tortues. Les touristes peuvent également profiter d'activités comme la baignade ou la randonnée pour visiter le lac de Boundouni, situé non loin du village, ou se rendre à Ouallah I et II pour découvrir la roussette de Livingstone et l'Eulemur mongoz, des espèces qu'on trouve essentiellement dans cette région du monde. Enfin, un autre circuit écotouristique est proposé à Miringoni, un village réputé pour ses randonnées, notamment grâce à sa falaise remarquable. La majorité des arrivées dans l'île se concentrent principalement dans ces villages.

L'analyse des entretiens révèle une gouvernance multiniveau où l'État assure le cadre réglementaire et le financement, les communautés locales gèrent les ressources au quotidien via des associations et des écogardes, et les acteurs privés développent une offre touristique complémentaire. Cette complémentarité n'est pas exempte de défis : certains opérateurs économiques se sentent exclus des processus décisionnels, tandis que les communautés déplorent un manque de soutien financier pour des projets individuels. Néanmoins, ce modèle participatif émergent constitue un laboratoire de gouvernance environnementale et touristique original dans le contexte insulaire comorien.

CHAPITRE 5

RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

Dans ce chapitre, nous présentons les résultats de notre étude. Nos entretiens ont été structurés pour répondre à notre problématique de recherche. Dans un premier temps, nous décrirons l'implication des communautés locales, clé de voûte du développement touristique et patrimonial de l'île. Dans un second temps, nous analyserons les effets attendus de ces initiatives sur le tourisme, la protection du patrimoine et les tensions qui animent ces communautés.

5.1 LE RÔLE DES COMMUNAUTÉS LOCALES SUR LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET PATRIMONIAL AU SEIN DU PARC NATIONAL DE MOHÉLI

Hamadi (2011) stipule qu'une gestion participative des communautés locales contribue non seulement à la reconnaissance d'appartenir à un même territoire, à une culture, mais aussi à bénéficier des soins attentifs de ceux qui ont la responsabilité directe de l'entretenir pour les visiteurs. De cette façon, l'apport des communautés locales se révèle comme un indispensable pour le développement touristique et patrimonial à Mohéli. À l'instar des villages adjacents du parc national, la très grande majorité des personnes questionnées savent pertinemment qu'elles doivent apporter leurs contributions à tous les niveaux dans la gestion. Cette conscientisation a été graduelle et découle de plusieurs initiatives.

Les populations locales se sont unies en associations pour combattre la chasse illégale et la pêche non autorisée. C'est à partir de ce point que des actions de sensibilisation ont été mises en place contre ces fléaux, notamment avec les associations, les collectivités locales et les responsables du parc, afin de comprendre l'importance de la préservation de la biodiversité. En effet, leur participation à différents groupes de gestion et projets, comme la

conservation de la biodiversité aquatique et terrestre, ainsi que la protection de la tortue et de la roussette de Livingstone, la gestion des bungalows communautaires, l'établissement des gardiens de l'environnement, l'implication dans les décisions majeures concernant le patrimoine naturel et le voyage, etc.

Plusieurs activités génératrices de revenus se sont développées parmi les populations locales, telles que l'agriculture durable et la vente d'artisanat. Les habitants perçoivent de plus en plus que la protection de l'environnement peut aller de pair avec l'amélioration de leurs conditions de vie, une vision essentielle pour attirer les touristes et stimuler l'économie.

Les personnes interrogées estiment que leur participation est cruciale, car le parc est avant tout leur patrimoine. Elles considèrent que sa valorisation est une clé du développement touristique, d'autant que le site abrite des espèces emblématiques, sources de fierté locale. Le parc constitue ainsi un exemple de tourisme durable dans l'océan Indien.

Cet engagement se concrétise lors d'événements organisés localement, comme la Semaine de la tortue à Itsamia, qui se tient chaque année autour du 28 mai. Selon le gérant d'une association du village, cet événement peut attirer jusqu'à 2 000 visiteurs, selon les conditions météorologiques. L'organisation est encadrée par les villageois et l'association locale, en coordination avec le parc, afin de réguler les flux et préserver la tranquillité des espèces. Les visites des tortues sont ainsi organisées par vagues pour limiter l'impact.

Interrogés sur leur rôle dans la gestion du parc et le développement touristique, les habitants partagent des expériences concrètes. Par exemple, un individu, dans la trentaine, a décrit les actions menées :

Tout d'abord, notre association est principalement composée de villageois d'Itsamia. En collaboration avec le parc, nous avons pris des initiatives pour protéger le patrimoine naturel, notamment les tortues marines (tortues vertes). Nous avons décidé de protéger ces espèces parce qu'elles étaient menacées, avant même de savoir qu'un jour elles deviendraient une richesse pour ce village. Nos grands-parents ont commencé ce travail, et

nous le continuons avec l'appui du parc national. Notre rôle est de surveiller les plages où les tortues viennent pondre et de lutter contre leur braconnage.

Après la contribution des communautés d'Itsamia, un autre village sort du lot en matière de protection du patrimoine naturel et de développement touristique. Ainsi, un interlocuteur dans la trentaine affirme :

Pour la question de l'apport sur le tourisme et la protection du patrimoine naturel, je peux te dire, oui, nous, en tant qu'association mère de notre village, nous contribuons beaucoup à la protection du patrimoine, notamment à la surveillance des îlots. Parmi les objectifs de l'association, elle doit nettoyer les îlots et lutter contre les pêches illicites. Nous faisons des patrouilles d'équipe dont l'association donne cinq personnes et le parc donne cinq personnes. Ensemble, nous faisons les rondes. À l'instar de la protection du patrimoine, les villageois apportent leurs contributions dans le tourisme. Nous travaillons en symbiose avec les propriétaires d'hôtels sur la question des visiteurs dans les îlots.

Cependant, quelques opérateurs et opératrices économiques affirment avec regret que les conditions ne sont malheureusement pas réunies afin qu'ils contribuent à la gestion ou à la réalisation des projets touristiques et patrimoniaux du site. Ils avouent que les gestionnaires du parc minimisent leur participation dans la gestion touristique ou la préservation du patrimoine et ils ne se sentent pas vraiment impliqués dans les grandes décisions du site. Leur seule participation est économique, car ils ont des hôtels au sein du parc et ils font travailler les villageois. Une répondante, directrice d'un hôtel, dans la cinquantaine, nous parle de ses préoccupations:

Ce témoignage met en lumière une contradiction significative entre le modèle de gouvernance participative officiellement affiché par le parc et sa mise en œuvre pratique sur le terrain. Il révèle plusieurs tensions analytiques cruciales :

- 1. Une inclusion sélective et déséquilibrée : L'acteur local valide son implication dans le volet développement touristique (création d'emplois, offre de services), mais se déclare explicitement exclu des décisions concernant la gestion du patrimoine*

naturel. Cette dichotomie suggère une instrumentalisation de la participation locale, limitée aux domaines économiques et exécutifs, tandis que les décisions stratégiques et réglementaires sur la conservation resteraient l'apanage des gestionnaires du parc.

2. Un déficit de consultation et de reconnaissance : L'affirmation « *ils prennent leurs décisions sans nous consulter* » contredit directement le principe de cogestion et le rôle théorique des représentants villageois au comité de gestion. Elle pointe un possible dysfonctionnement dans les canaux de communication ou une formalisation de la participation qui ne se traduit pas par une influence réelle.
3. Des ressources et un pouvoir inégal : Le plaidoyer sur le manque de moyens « *je n'ai pas assez les moyens pour faire plus* » et l'absence de soutien institutionnel soulignent un obstacle structurel à la participation. Une gouvernance locale effective requiert non seulement un siège à la table, mais aussi les capacités (financières, techniques) pour y contribuer de manière égale. Son sentiment de précarité économique limite sa capacité à s'engager pleinement.

Ce récit nuance considérablement le schéma idéal d'une gouvernance inclusive présenté précédemment (Figure 8). Il révèle que la réalité peut s'éloigner du modèle, avec une participation souvent asymétrique et sectorielle. L'analyse confirme que la présence formelle des communautés dans la structure de gestion ne garantit pas une prise en compte systématique de leur « expertise » et de leurs idées sur l'ensemble des enjeux. Ce témoignage invite ainsi à interroger la profondeur et la qualité réelles de l'engagement local dans la gouvernance du PNM, au-delà des principes affichés.

Parmi les personnes interrogées sur leur contribution à la gestion du patrimoine et au développement touristique du site, plusieurs affirment qu'elles s'engagent à différentes échelles, par exemple, l'entretien des plages et la préservation du lac de Boundouni, un site Ramsar depuis 1995. Bien qu'il existe une structure permanente leur permettant (le parc national de Mohéli) de travailler en synergie, les communautés créent des organisations pour

mener à bien leurs activités. Un jeune, dans la vingtaine, nous parle de son rôle et de son association :

Sur les actions que nous avons menées ou que nous menons ou le rôle précis que nous jouons, nous avons mis en place une association appelée Oussoma, qui signifie « apprendre » en français, qui a pour but la préservation et l'entretien du lac de Boundouni (voir figure12), un site Ramsar depuis 1995 sous le numéro du site 717 avec une superficie de 30 ha. Le lac est une étendue d'eau douce aux Comores sur laquelle nichent quelques centaines d'oiseaux migrateurs et il est strictement interdit de jeter des canettes, des plastiques, des verres, des caoutchoucs, des ordures. Nous formons nos petits frères à l'entretien de ce site et aux bienfaits d'avoir un lac bien propre.



Figure 12. Lac de Boudouni, PNM. Charafdine, juillet 2024.

Les gestionnaires du parc, dont beaucoup sont d'anciens cadres d'organisations communautaires, reconnaissent eux aussi la nécessité d'impliquer les communautés locales dans la gestion du tourisme et du patrimoine au sein du parc national de Mohéli. Certaines actions sont mises en œuvre dans cette optique, telles que l'organisation régulière

de nettoyages de sites et de patrouilles conjointes sur les îlots avec les agents du parc (voir figure 13).

Toutefois, cette forme de participation, bien que concrète, peut être interrogée. Si elle offre une forme d'engagement visible et utile, elle relève souvent d'une participation instrumentale ou consultative, où les communautés sont mobilisées pour des tâches d'exécution ou de maintenance définies par les gestionnaires. Cette modalité, centrée sur la main-d'œuvre et le respect des consignes, ne garantit pas nécessairement une influence réelle sur les décisions stratégiques, la planification des activités ou la répartition des bénéfices. Elle risque de perpétuer une relation verticale, où la contribution locale est cantonnée à des rôles opérationnels plutôt qu'à une coconstruction des politiques de gestion. Pour que la participation soit jugée « satisfaisante » au sens d'une gouvernance partagée, elle devrait s'étendre à des mécanismes plus structurants, tels qu'une implication directe dans les instances, la conception des projets touristiques ou la définition des priorités de conservation.

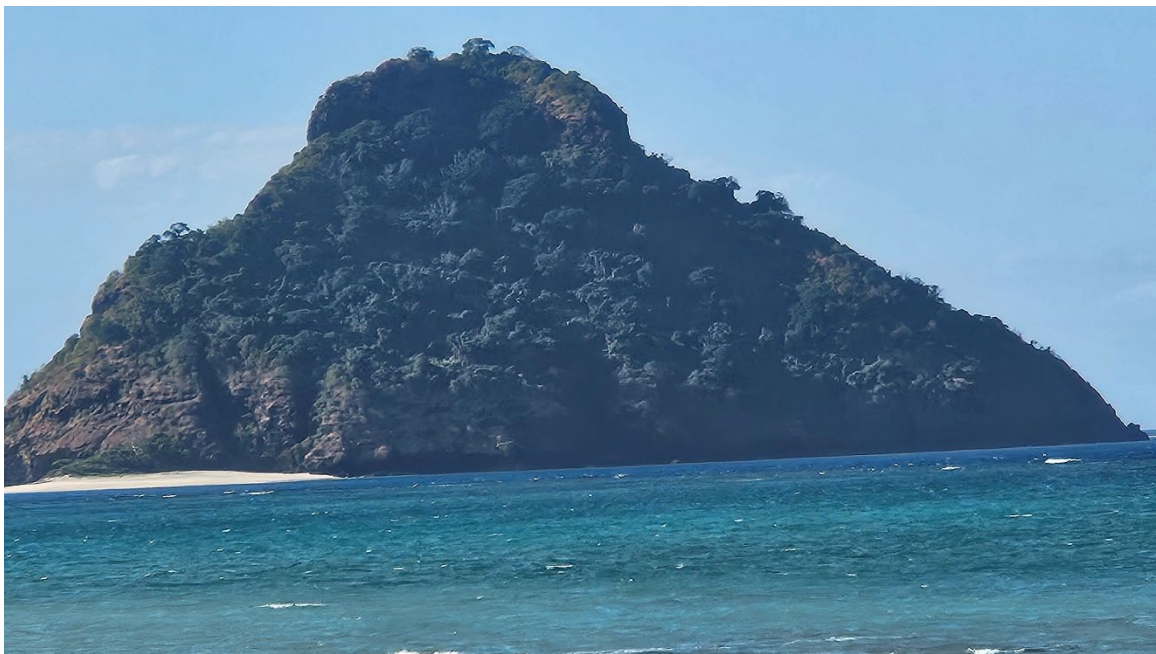


Figure 13. Îlot Wenefou. Charafidine, juin 2024.

Des séances de formation sont offertes aux communautés locales afin qu'elles puissent jouer le rôle d'écogardes du parc, etc. Les propos d'une intervenante dans la cinquantaine, chargée des projets communautaires au sein des villages qui constituent le parc, en disent long quand on lui a posé la question : comment impliquez-vous les communautés locales dans la promotion du tourisme et la protection du patrimoine naturel ?

Je suis chargée de développement local. Mes missions sont d'être en lien avec les communautés, parce que c'est un parc qui est de catégorie 6 de l'UICN. À l'intérieur de cette aire protégée, il y a les communautés qui vivent, donc ces communautés dépendent des ressources que nous protégeons. Nos missions sont la conservation de la biodiversité marine et terrestre et l'appui au développement des communautés. On signe des accords de cogestion avec elles, comme quoi nous allons protéger, par exemple, tout ce qui vient de la mer. Le parc, en 2001, avait appuyé certains villages, notamment Nioumachoi, Ouallah et Itsamia, pour construire des bungalows qui sont gérés par les communautés, donc tout ce qui rentre, c'est au bénéfice des communautés.

Dans ce même élan, lorsqu'on a interrogé cet intervenant, dans la cinquantaine, il se glorifie des travaux réalisés et du rôle qu'il joue, qui ont des impacts significatifs sur le développement touristique et la protection du patrimoine naturel au niveau de l'île.

C'est une question qui mérite une réponse un peu longue. Parce que tu m'as demandé comment nous impliquons les communautés. Moi, personnellement, en tant qu'habitant du village de Ouallah. J'ai été témoin de la manière dont la perception du patrimoine naturel a évolué au sein de notre communauté. J'ai participé à plusieurs actions, notamment à des séances de sensibilisation auprès des jeunes du village sur l'importance de préserver les ressources marines. Je me rappelle un projet que nous avons mené en 2018 avec d'autres jeunes du village. Nous avons organisé une campagne de nettoyage de cinq plages d'Itsamia. Ce fut une expérience inoubliable : en trois jours, nous avons ramassé plusieurs bouteilles plastiques et des filets de pêche abandonnés. Nous avons ensuite animé un débat communautaire dans la place publique, où chacun pouvait partager son avis sur les menaces qui pèsent sur le parc et les solutions possibles. Cette action a poussé les multiples personnes

à se joindre à nous lors des campagnes suivantes. J'ai aussi participé à un comité temporaire de surveillance nocturne pendant la ponte des tortues, en collaboration avec les agents du parc : des rondes à pied entre 22 h et 4 h du matin pour lutter contre le braconnage. Ces efforts, bien que fatigants, m'ont montré qu'avec peu de moyens, mais une collaboration collective, on peut protéger activement notre environnement. Ces expériences m'ont appris que la préservation repose sur l'engagement de tous, uni par l'amour de notre île.

Plus loin, un autre intervenant dans la soixantaine révolue, propriétaire d'un hôtel et ancien directeur du parc, pour sa part, s'exprime dans le cadre des multiples projets visant à développer le tourisme et la protection du patrimoine naturel sur l'île, tout en impliquant les communautés.

Ben, quand on mettait en place le parc marin de Mohéli, une des choses qui m'avait frappé, c'est qu'il n'y avait pas de moyen de loger les gens à Mohéli, et particulièrement au niveau du parc marin. On avait un seul hôtel, le Laka Lodge, qui avait douze chambres opérationnelles et qui était un peu plus cher pour tout le monde. Voilà, donc j'ai eu cette idée-là de construire mon hôtel, j'ai mis du temps à mûrir et c'est seulement qu'en 2016 l'hôtel était fini. Aujourd'hui, j'ai huit chambres opérationnelles, je joue le rôle d'un directeur et j'occupe une place importante tant qu'opérateur économique dans ce site, mais également, je participe au développement touristique et au rayonnement du parc national.

L'implication des communautés locales est une condition sine qua non pour promouvoir le tourisme et protéger le patrimoine naturel au niveau du PNM. Si la majorité des personnes interrogées pensent qu'elles sont impliquées dans la gestion touristique et patrimoniale au sein du parc, une quantité non négligeable des opérateurs économiques interrogés affirment n'avoir jamais rencontré les responsables du parc. Selon eux, il n'a jamais été question de travailler avec le parc ou que les responsables du parc les cherchent pour collaborer. Ce manque de communication crée un fossé entre les gestionnaires du parc et les opérateurs touristiques locaux, alors qu'ils jouent un rôle significatif dans la création

d'emplois en ce qui a trait au tourisme dans la région. Cette absence de dialogue peut entraver l'efficacité sur les objectifs de la sauvegarde et les activités économiques du site à long terme.

Les acteurs locaux expriment une volonté claire de participer aux décisions stratégiques concernant le parc, de partager leur expérience pratique du tourisme et de contribuer activement à sa gestion. Leur expertise de terrain – notamment sur les attentes des visiteurs et la gestion des hébergements – représente une ressource précieuse pour enrichir l'offre du PNM.

Cette aspiration met en lumière un décalage avec les modalités actuelles de gouvernance. Bien que des structures formelles de participation existent (comité de gestion avec représentants villageois), les témoignages suggèrent que l'influence réelle des communautés sur les orientations stratégiques reste limitée. L'efficacité de la gouvernance est ainsi interrogée : une architecture institutionnelle inclusive ne suffit pas si elle ne permet pas une intégration effective des savoirs et des attentes locales dans la prise de décision.

Pour transformer cette volonté en levier de développement, il est nécessaire d'instaurer un cadre de concertation plus structuré et équilibré, garantissant une place aux communautés dès la conception des projets et dans les choix de gestion. Sans une telle évolution vers une coconstruction des politiques, le potentiel d'innovation porté par les acteurs locaux risque de rester inexploité, et le modèle de gouvernance participative pourrait être perçu comme une formalité plutôt que comme un véritable partage du pouvoir et des responsabilités.

De cette façon, le rôle des communautés locales dans le développement touristique et la protection du patrimoine naturel suscite des débats et des controverses dans le PNM.

Tableau 2 Synthèse des modalités de contribution des communautés locales dans la gestion et le développement du parc national de Mohéli (PNM)

Catégorie	Modalités de la contribution	Descriptions et exemples concrets	Forces et potentialités	Limites et défis identifiés
Gouvernance et prise de décision	Représentation au comité de gestion	Un représentant par village siège au comité de gestion du parc (16 membres).	Structure formelle de participation, canal officiel de communication.	Influence perçue comme faible sur les décisions stratégiques ; risque de formalisme.
	Consultation et avis	Sollicitation ponctuelle des communautés pour avis sur des projets ou activités.	Reconnaissance de l'expertise locale, amélioration possible des projets.	Consultations souvent tardives ou limitées ; pas de garantie de prise en compte.
Activités économiques et gestion des ressources	Tourisme communautaire	Gestion de maisons d'hôtes, de petits lodges (ex. : Laka Lodge), organisation de visites guidées.	Retombées économiques directes, valorisation des savoir-faire locaux.	Accès inégal aux ressources et au marché ; dépendance à la fréquentation touristique.
	Activités génératrices de revenus (AGR)	Artisanat local, vente de produits agricoles (vanille, girofle) aux visiteurs.	Diversification des revenus, lien avec le patrimoine culturel et naturel.	Débouchés limités, manque de structuration des filières.
Actions de conservation et surveillance	Protection d'espèces emblématiques	Surveillance des plages de ponte des tortues marines (ex. : action de l'ADSEI à Itsamia).	Engagement fort, protection efficace, fierté communautaire, attractivité touristique.	Charge de travail bénévole importante, risques de conflits avec des pratiques anciennes.
	Patrouilles et nettoyages	Patrouilles conjointes avec les écogardes, campagnes de nettoyage des plages et sites.	Contribution directe à l'intégrité du parc, renforcement du lien avec les gestionnaires.	Peut-être perçu comme une tâche subalterne si non assortie d'un réel pouvoir décisionnel.
Connaissance et sensibilisation	Transmission des savoirs locaux	Partage des connaissances sur les écosystèmes, l'histoire et les usages traditionnels des sites.	Enrichissement de l'offre d'interprétation, renforcement de l'identité patrimoniale.	Risque de non-reconnaissance ou d'exploitation de ces savoirs sans contrepartie.
	Relais d'information	Les représentants communautaires informent leur village des règles et des projets du parc.	Facilite la communication et l'appropriation des enjeux.	Dépend de l'efficacité et de la crédibilité des relais.
Initiatives collectives et associatives	Associations locales (ADSEI, ADSEN)	Mobilisation pour des projets de conservation, de développement ou culturels.	Capital social important, capacité d'action collective, interface avec le parc.	Ressources financières et techniques souvent limitées ; pérennité des actions.

Ce tableau révèle une diversité de modalités d'implication, allant de la participation instrumentale (exécution de tâches définies par le parc) à la participation transformative (initiatives autonomes, cogestion). Les témoignages recueillis sur le terrain suggèrent que la gouvernance du PNM repose encore largement sur les premières, tandis que l'aspiration des communautés se porte vers les secondes. La tension entre ces deux niveaux est au cœur des débats sur l'efficacité et l'équité du modèle participatif.

5.2 LES INITIATIVES LOCALES ONT-ELLES EU LES EFFETS ESCOMPTÉS SUR LE TOURISME ET LA PROTECTION DU PATRIMOINE NATUREL ?

S'il est de coutume de dire que le tourisme est synonyme de destruction pour les communautés d'accueil dans les pays en développement, il ne faut pas néanmoins oublier ses aspects positifs sur le bien-être des populations (Gezon, 2014 et Scheyvens, 1999).

Dans le village de Nioumachoi, des patrouilles de surveillance des îlots marins sont organisées conjointement entre les membres de l'Association de Développement économique et social de Nioumachoi (ADESN) et les agents du parc. Cinq membres de l'association et cinq agents du parc sont mobilisés pour effectuer régulièrement des rondes de contrôle, notamment pour lutter contre la pêche illicite et le ramassage d'espèces protégées. Cette présence active sur le terrain a permis une diminution notable des actes de braconnage, selon plusieurs témoignages recueillis. La même association s'est engagée dans le nettoyage systématique des îlots les plus visités par les touristes. Ces opérations de propreté, menées à intervalles réguliers, ont également un objectif de sensibilisation auprès des jeunes du village, qui sont encouragés à participer. Cette démarche permet de créer une nouvelle génération de citoyens soucieux de l'environnement, tout en améliorant l'attractivité touristique du site.

Les initiatives visant à promouvoir le tourisme et à protéger la biodiversité au sein du parc s'accompagnent également de retombées socio-économiques. L'apport des communautés locales dans ce domaine est tangible, comme en témoigne la présence

d'opérateurs économiques locaux gérant des hébergements et employant une part importante de villageois. Lorsque nous avons interrogé les acteurs sur la nécessité que le tourisme profite aux communautés, la plupart ont confirmé cette idée en illustrant leurs propos par des exemples concrets. À Nioumachoi, par exemple, la majorité des emplois dans le secteur touristique sont occupés par des habitants du village. L'hôtel Les Abou y emploie ainsi plus de treize personnes. De même, à Itsamia, ce sont les villageois qui gèrent les bungalows communautaires, et les bénéfices reviennent directement à la communauté.

Un intervenant, représentant d'une association locale, a précisé les mécanismes de redistribution :

Chaque client qui séjourne dans les hôtels de Nioumachoi doit verser une contribution financière. En contrepartie, nous (les membres de l'association) entretenons les îlots et gérons des bungalows villageois. Trois de nos camarades, pères de famille, en assurent la gestion. Chaque fin du mois, nous leur versons une rémunération, même si ce n'est pas suffisant. Pour la visite des îlots organisée depuis le grand hôtel, 12 000 francs comoriens [environ 36 CAD, conversion à titre indicatif] reviennent directement à notre caisse.

D'autres retombées économiques sont directement liées à l'existence du parc. Interrogé sur les retombées concrètes pour les populations locales, un gérant d'établissement hôtelier a détaillé :

Sur 42 personnes qui travaillent ici, 37 sont originaires du village de Nioumachoi, les 5 autres viennent d'ailleurs. Nous disposons de 17 chambres, suites et bungalows. Le prix d'un bungalow en pension complète commence à 70 000 francs comoriens par personne et à 90 000 francs pour un couple. Le tourisme est donc bénéfique pour les villageois, qui sont pour la plupart des salariés permanents de l'établissement.

Ces témoignages mettent en lumière des mécanismes locaux de redistribution et de création d'emplois. Toutefois, ils ne sauraient refléter à eux seuls l'ensemble des impacts économiques du tourisme dans le PNM. Une étude plus systématique, intégrant des données

agrégées sur l'emploi, les revenus complémentaires et la répartition des bénéfices, serait nécessaire pour en dresser un portrait complet et nuancé.

En dehors des retombées socio-économiques créées par les communautés locales, le parc participe à l'effort collectif pour des projets à vocation communautaire, en mettant en place des appels à projets pour les populations locales. Récemment, le parc a investi dans dix projets afin de rendre les villageois plus autonomes dans leur quête de sources de revenus. Un intervenant gestionnaire du parc dans la cinquantaine nous dit ceci :

Actuellement, nous avons 40 employés avec un objectif de 54 employés en 2025. Bien sûr, pour la question du parc, ce dernier travaille en partenariat avec l'Agence française de développement (AFD) sur un nouveau projet visant à soutenir les communautés. Ce projet consiste à accompagner les communautés locales pendant une période de 6 ans, avec un investissement de 15 000 euros pour chaque projet, pour un total de quarante microprojets.

En outre, d'autres sources de revenus bénéficient aux communautés locales, telles que le droit d'entrée au PNM (fixé à 2 500 francs comoriens). Conformément aux accords de cogestion, les villages riverains perçoivent une partie de ces recettes, et les billets sont vendus directement sur place. Les habitants trouvent également des emplois dans la filière d'accueil – serveurs, cadres, comptables, gestionnaires de bungalows – au sein des hôtels, restaurants et autres structures.

De même, des activités écotouristiques ont été développées avec les pêcheurs, qui louent leurs bateaux pour des excursions vers les îlots (par exemple, 12 000 francs comoriens pour une traversée à Nioumachoi), les revenus revenant intégralement aux propriétaires. Ces différentes retombées ne sont pas le fruit du hasard : elles découlent directement du modèle de gestion participative adopté par le parc, qui a institutionnalisé la redistribution d'une partie des recettes et favorisé l'émergence d'initiatives économiques locales portées par les habitants eux-mêmes.

Toutefois, un répondant dans la soixantaine ne voit pas d'un bon œil le fait d'investir dans des projets à vocation communautaire et d'abandonner les projets individuels. Ce dernier s'exprime sur ce sujet :

À part les structures communautaires, il n'y a pas d'initiative dans ce sens. Je l'ai dit parce que la personne qui ne va pas mettre le filet, la personne qui ne va pas prendre son harpon pour aller pêcher, la personne qui n'ira pas détruire le corail pour chercher du poulpe, elle va faire comment pour nourrir sa famille ? Les choses communautaires sont importantes pour la communauté. Et si aujourd'hui vous aidiez la communauté à construire un hôtel ? Après le travail communautaire, vous serez amené à rentrer chez vous pour voir votre femme et vos enfants. S'ils ont faim, vous n'irez pas encore travailler pour la communauté. Il n'y a pas d'accompagnement individuel. Tous les projets qui arrivent, ce sont des projets communautaires, on est resté sur la communauté.

Ce témoignage met en lumière une tension fondamentale entre le développement collectif porté par les projets communautaires et les besoins individuels et immédiats des membres de la communauté. Il révèle les limites d'un modèle d'implication qui repose uniquement sur des bénéfices différés ou collectifs (comme un futur hôtel communautaire) sans offrir de soutien économique direct aux individus qui doivent subvenir aux besoins quotidiens de leur famille.

Ce constat répond directement au commentaire sur l'utilisation des fonds de compensation ou de redistribution mentionnés précédemment (comme une partie du droit d'entrée au parc). Le témoignage suggère que ces mécanismes, s'ils existent, ne sont pas perçus comme un "accompagnement individuel" suffisant ou tangible. L'«agent» économique (les revenus du tourisme, les fonds de projets) semble être canalisé principalement vers des infrastructures ou des actions collectives, sans se traduire par des revenus alternatifs stables et individualisés qui permettraient de renoncer à des pratiques néfastes (comme la pêche destructrice).

Ainsi, pour que la participation communautaire soit soutenable, la gouvernance du parc doit donc envisager des mécanismes hybrides :

1. Maintenir les projets collectifs qui renforcent le capital social et l'équipement communautaire.
2. Développer en parallèle des voies de revenus individuels directs et réguliers liés à la conservation et au tourisme (emplois salariés, microcrédits pour des initiatives personnelles, primes de surveillance, etc.).

Cette approche permettrait de répondre à la critique centrale du témoignage : un individu ne peut s'investir pleinement dans un projet commun si ses préoccupations essentielles de subsistance ne sont pas préalablement assurées. La durabilité de l'implication locale passe par la reconnaissance et le soutien de ces deux échelles – collective et individuelle.

Mais au-delà de cette contribution et des retombées socio-économiques liées à l'arrivée du parc, dans nos interviews, nous avons observé un sentiment de fierté, surtout quand on a posé la question : le site a-t-il un sens, une valeur pour vous ? Une très grande majorité pense que la présence du parc suscite de l'enthousiasme au sein des communautés. Un intervenant dans la cinquantaine exprime, pour sa part, les impacts positifs du parc :

Du point de vue éthique, le parc apportait beaucoup, parce qu'au départ, les gens ne savaient pas ce qu'était un parc, ce que cela signifiait concrètement. C'était un des défis qu'il fallait relever. Ils ont été réticents parce qu'ils pensaient qu'il y avait quelque chose qui était caché en dessous, qu'on utilisait le parc pour cacher une idée d'exploitation. On a passé cette étape, les gens ont compris que c'est notre patrimoine qu'il faut protéger et que c'est important pour nos enfants, et c'est important pour nous parce que ça peut nous faire gagner de l'argent. La communauté l'a bien compris. Aujourd'hui, les habitants du parc national de Mohéli sont fiers.

Cette appropriation progressive du parc n'a pas été exempte de tensions, notamment en ce qui concerne la pêche, une activité vitale pour les communautés riveraines. Comme tout parc national, celui de Mohéli s'est accompagné de restrictions réglementaires, en particulier sur les zones de pêche, les engins utilisés, et les périodes d'activité. Ces mesures visaient à protéger les écosystèmes marins, notamment les herbiers, les récifs coralliens, et les zones de nidification des tortues. Au début, ces limitations ont suscité de fortes incompréhensions, voire de la méfiance. Certains pêcheurs se sont sentis exclus ou sanctionnés, sans qu'une alternative ne leur soit clairement proposée. Néanmoins, grâce à un travail de sensibilisation mené par les associations locales et les agents du parc, les pratiques ont commencé à évoluer. Par exemple, dans plusieurs villages, des zones de pêche ont été délimitées selon un principe de cogestion, avec la participation directe des pêcheurs dans la définition des règles. Des formations sur la pêche durable ont aussi été dispensées, et certaines communautés se sont équipées en filets écologiques pour mieux cibler leurs efforts sans abîmer les habitats marins.

Dans le prolongement de cette idée, un répondant dans la vingtaine souligne :

Bien sûr que oui, car, en tant que Mohélien, c'est un devoir pour moi de préserver cette nature pour les générations futures. Grâce à l'arrivée du parc, mon île que je chéris beaucoup est connue dans le monde et fait figure d'exemple en matière de protection de l'environnement, surtout sur les questions qui touchent les espèces endémiques, comme la tortue verte et les baleines à bosse. Donc, je ne peux qu'être fier d'être natif de cette île.

Dans la même synergie, le gérant du grand hôtel nous dit ceci :

Je peux te dire que les villageois sont très fiers de l'arrivée du parc national, car ils en tirent des bénéfices. Par exemple, tous les clients qui viennent ici paient une contribution pour accéder au parc. Ces fonds vont directement sur le compte de l'association (ADSEN), qui est gérée par les villageois.

Ainsi, nous remarquons que les initiatives locales ont eu des effets significatifs sur le développement des populations locales. Elles favorisent un sentiment d'appropriation en

offrant des avantages économiques, un sentiment de fierté et une confiance entre les différents acteurs, même si cette idée ne fait pas l'unanimité. Un modèle participatif que l'on retrouve chez ces communautés.

Certes, la création du parc national de Mohéli a engendré des bénéfices en termes de conservation et de tourisme, elle a également créé des tensions significatives avec les pratiques traditionnelles, notamment en matière de pêche. L'instauration de zones marines protégées et de restrictions sur les engins de pêche a directement affecté les communautés côtières dont la survie dépend largement des ressources halieutiques. Plusieurs pêcheurs rencontrés lors des entretiens ont exprimé leur frustration face à l'interdiction de pêcher dans des zones qu'ils considèrent comme leurs territoires de pêche ancestraux.

Un pêcheur de Nioumachoi témoigne :

Avant, on pêchait librement. Maintenant, avec le parc, on nous interdit l'accès aux meilleurs spots. On comprend qu'il faut protéger, mais on n'a pas été bien consultés et les alternatives proposées sont insuffisantes.

Ces restrictions ont entraîné une diminution des revenus pour certaines familles et ont contraint d'autres à pratiquer une pêche illégale pour survivre, créant un cercle vicieux de braconnage et de répression. La conflictualité entre préservation environnementale et droits d'usage traditionnels apparaît ainsi comme une limite structurelle du modèle de conservation actuel. Ainsi, dans le prochain chapitre, nous discuterons de ces résultats.

CHAPITRE 6

DISCUSSIONS DE RÉSULTATS

Au cours de ce chapitre, nous reviendrons sur certains éléments de manière précise et concise d'un modèle de développement local qui implique les communautés, la collaboration entre les différents acteurs, les relations de confiance, les inégalités socio-économiques et regard comparatif à d'autres espaces insulaires.

6.1 L'IMPLICATION DES COMMUNAUTÉS LOCALES POUR UN DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Il est vrai que la question de l'apport des communautés occupe une place centrale dans les débats sur le tourisme et le patrimoine naturel. Les dix personnes interrogées dans le cadre de cette recherche n'abordent d'ailleurs pas cette question de manière uniforme, ce qui révèle la diversité et parfois les tensions des points de vue locaux.

Néanmoins, un consensus partiel se dégage parmi la majorité d'entre elles sur leur capacité à contribuer à la réalisation de projets touristiques et patrimoniaux dans le PNM. Lorsqu'on leur a demandé si elles estiment contribuer à la préservation du patrimoine naturel et à la promotion du tourisme, la plupart ont témoigné d'actions concrètes : construction et gestion de bungalows communautaires, entretien des plages, nettoyage du lac de Boundouni, participation aux patrouilles de surveillance, etc.

Au-delà de ces contributions pratiques, nous avons observé un attachement profond et une fierté largement partagés à l'égard du parc. Que les répondants soient de Nioumachoi, d'Ouallah ou d'Itsamia, ils expriment un sentiment positif envers ce « joyau de la nature » qu'ils considèrent comme un élément central de leur héritage et de leur identité. Le parc est perçu comme un haut lieu de la biodiversité mondiale dont ils se sentent collectivement dépositaires.

Ainsi, si les modalités et l'intensité de l'implication font débat, l'identification au site et la volonté d'y jouer un rôle semblent constituer un socle commun important pour une gouvernance participative. Cette distinction entre l'attachement au patrimoine et les critiques portant sur les mécanismes de participation est essentielle pour comprendre la complexité des relations entre les communautés et le PNM.

Si la plupart des populations de Nioumachoi, Ouallah ou Itsamia montrent un engagement envers le parc national de Mohéli, ce jugement uniforme cache des réalités plus compliquées, même opposées. Pour quelques habitants, notamment ceux qui sont laissés à l'écart des groupes de prise de décision ou qui n'ont pas d'accès aux richesses, le parc est vu comme un outil pour gérer plutôt que pour garder. Pour ces familles sans autres sources de revenus autres, les restrictions sur la pêche ou l'agriculture, imposées au nom de la préservation de la nature, sont vécues comme une menace pour leur subsistance. Les avantages économiques venant de l'écotourisme (bungalows, structures d'accueil) peuvent être un avantage pour certains et un désavantage pour d'autres, surtout pour ceux qui n'ont pas accès à ces emplois.

Le discours sur la « fierté » d'appartenir à un site d'exception peut masquer parfois une instrumentalisation des communautés pour répondre à des agendas externes. Par exemple, l'entretien des plages ou le nettoyage des îlots, présentés comme des preuves d'engagement écologique, reposent souvent sur du bénévolat ou des travaux sous-rémunérés.

La satisfaction exprimée par les répondants doit être interrogée : s'agit-il d'une adhésion sincère ou d'une conformité aux institutions ? Dans les coulisses, des résistances discrètes émergent. Comme l'intervenante qui nous a signifié qu'il n'a jamais été question de travailler avec les dirigeants du parc. Dans cet élan, on peut trouver des pêcheurs braconniers par nécessité, des agriculteurs contournant les zones interdites, ou des jeunes critiquant le manque de perspectives concrètes offertes par le parc. Rarement dans les rapports officiels, ces actes mettent en exergue un fossé entre la rhétorique participative et une réalité où la

conservation se heurte à la précarité. Ainsi, derrière l'image d'harmonie pour ces communautés, il peut exister des tensions entre développement touristique et préservation.

En dépit des défis existants, l'implication des communautés conserve un sens profond sur l'île. Celle-ci repose sur la conviction qu'il existe un potentiel touristique et patrimonial précieux, considéré comme un héritage à transmettre. Cette valeur a d'ailleurs été consacrée en 2020 par le classement du parc national de Mohéli (PNM) en réserve de biosphère par l'UNESCO.

Dans cette dynamique, les associations locales jouent un rôle bien plus que formateur : elles sont des actrices de l'innovation. Loin de se limiter à exécuter des projets conçus de l'extérieur, elles imaginent et mettent en œuvre des initiatives originales de valorisation et de transmission du patrimoine. Elles forment les jeunes aux enjeux de conservation, mais aussi à l'accueil touristique, à la gestion de microentreprises et à la médiation culturelle, inventant ainsi un modèle de tourisme ancré localement.

Cette capacité d'innovation locale est parfois soutenue, mais aussi souvent cadrée, par des partenaires internationaux comme l'Agence française de développement (AFD). L'AFD a financé des infrastructures écotouristiques (bungalows, sentiers) et des programmes de conservation (reboisement, protection des tortues). Bien que ses projets se revendiquent d'une approche « participative » (consultations, ateliers), celle-ci reste souvent superficielle. Les priorités comme attirer des touristes internationaux peuvent refléter des logiques externes et ne pas toujours répondre aux besoins immédiats des communautés, tels que l'accès à l'eau ou la sécurisation des terres agricoles.

Ainsi, au-delà du soutien financier externe, c'est l'ingéniosité et l'action directe des associations et des communautés locales qui constituent le véritable moteur novateur de la valorisation du patrimoine et du tourisme à Mohéli. Leur travail concret de valorisation, de mise en valeur et de transmission est fondamental pour créer une offre touristique authentique et durable (Gustave, 2022, p. 166).

À Mohéli, les communautés locales se sentent majoritairement concernées par la gestion touristique et patrimoniale, bien qu'une part non négligeable exprime un sentiment d'exclusion dans la conception des projets et la gouvernance inclusive du parc. Cette implication ne se limite pas à une présence symbolique ; elle prend corps dans des actions concrètes portées par les associations villageoises : campagnes de sensibilisation pour la protection des tortues marines, lutte contre le braconnage, gestion des déchets, etc. Le modèle participatif adopté par le parc semble avoir favorisé une forme de gouvernance partagée, où les habitants sont à la fois acteurs et garants du développement durable, renforçant ainsi le lien entre préservation de la biodiversité et retombées économiques du tourisme.

Cependant, l'analyse des entretiens révèle des limites significatives. Au-delà du manque de moyens financiers et des déséquilibres entre zones plus ou moins impliquées, plusieurs habitants déplorent un manque de reconnaissance institutionnelle de leur rôle. Cette faible reconnaissance se manifeste par une consultation tardive ou superficielle, une absence de valorisation formelle de leurs savoirs locaux dans les documents de gestion, et une instrumentalisation de leur engagement : les communautés sont sollicitées pour des tâches d'exécution ou de mise en œuvre (nettoyage, surveillance), sans pour autant bénéficier d'une réelle influence sur les décisions stratégiques ou une juste part des bénéfices générés. Cette frustration conteste la durabilité même de l'implication locale, si elle n'est pas soutenue par une reconstitution des capacités d'action et de décision au niveau communautaire, et par un soutien institutionnel et partenarial plus affirmé.

Malgré ces écueils, l'ancrage culturel du respect de la nature à Mohéli demeure un socle solide pour pérenniser un tourisme respectueux de l'environnement. Cela suppose toutefois que les initiatives locales soient accompagnées, valorisées et renforcées par des politiques cohérentes aux échelles régionale et nationale. Ainsi, le développement touristique à Mohéli ne peut être envisagé sans une implication continue des communautés locales, non seulement comme bénéficiaires, mais surtout comme coconstructrices à part entière d'un modèle de tourisme durable et équitable.

6.2 UN MODELE DE GESTION PARTICIPATIVE REUSSIE AU SERVICE DES POPULATIONS LOCALES

Plusieurs points ont été abordés, comme la création de plusieurs emplois, la stimulation de l'économie locale et le financement de plusieurs projets avec des impacts positifs sur les membres de la communauté. D'après nos interlocuteurs, les efforts locaux ont eu des impacts positifs sur les communautés. Les retombées observées par les intervenants à partir des initiatives sont la protection et la mise en valeur du patrimoine naturel, le sentiment d'appartenance des membres de la communauté, la gestion collaborative entre les communautés et les gestionnaires du parc. De plus, la majorité des emplois créés sont occupés par les populations locales. On constate aussi l'amélioration des conditions de vie des communautés grâce aux emplois occupés par les communautés (écogardes, gestionnaires des bungalows).

Outre une confiance naissante entre les responsables du site et les populations locales, au sein du parc national de Mohéli, qui est remarquablement solide, elle tend à se renforcer de plus en plus, que ce soit parmi les membres de la communauté locale, les anciens cadres ou les responsables du site ; tous contribuent positivement à la confiance mutuelle, d'une manière ou d'une autre. La majorité des personnes interviewées affirment avoir une grande confiance dans les dirigeants du site pour les raisons suivantes : un dialogue constant entre les associations communautaires et les employés du parc ; une entente harmonieuse entre ceux qui détiennent l'économie locale dans la gestion des fonds provenant de l'entrée des touristes dans le parc ; une utilisation efficace des fonds provenant du tourisme au bénéfice de la communauté locale ; des réunions entre communautés et dirigeants du parc sont organisées (cogestion), ce qui fait de ce site « une aire protégée cogérée avec les communautés, de catégorie VI de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), dont le rôle premier est la protection des écosystèmes et l'utilisation durable des ressources naturelles » (Noé, 2023).

Toutefois, une poignée significative d'opérateurs économiques affirme n'avoir jamais rencontré les responsables du parc, ce qui souligne une tension importante entre l'idéal de

cogestion participative et la réalité du terrain. Ce constat de certains opérateurs économiques met en lumière une faille structurelle : le manque de communication entre les gestionnaires du parc et les acteurs touristiques privés. Cette absence de dialogue crée un paradoxe, car ces opérateurs sont essentiels au développement économique local à travers la création d'emplois et la promotion du site. Le sentiment d'exclusion exprimé par ces acteurs économiques fragilise l'objectif d'un développement touristique durable et partagé, et risque d'amoindrir la portée des efforts de conservation.

De plus, les différents projets investis par le parc national ont contribué à l'apparition de nouvelles initiatives sur le territoire (responsabilité sociale, commerce, etc.). De nouvelles routes ont vu le jour, comme la route de Wanani vers Nioumachoi et Itsamia à Ouallah I. De manière générale, les intervenants sont unanimes au sujet des bénéfices concrets observés, liés à la mise en œuvre des initiatives sur le terrain. Ce constat n'est pas surprenant, car plusieurs chercheurs, comme Thériault (2015) et Gustave (2022) insistent sur le rôle central que peuvent jouer les communautés dans le développement local, et cela s'aligne parfaitement avec l'approche historico-systémique mettant en lumière l'importance de ces dernières. Elle montre le rôle central de ces acteurs locaux, leur approbation des projets, leur capacité à créer des liens entre les dimensions économiques, sociales, et leur autonomisation progressive (Thériault, 2015, et Gustave, 2022, p. 50).

Toutefois, un intervenant insiste sur la nécessité de miser davantage sur des projets individuels, plaidant pour un rééquilibrage en faveur d'initiatives individuelles. Ces dernières permettent un ciblage précis des besoins familiaux, avec des effets observables à l'échelle des ménages, contrairement à des retombées au nom du collectif.

Des conflits latents traversent le parc national de Mohéli. Ils opposent les discours officiels, qui mettent en avant les réalisations écologiques et l'implication communautaire (bungalows écotouristiques, écotourisme, protection de la biodiversité), aux réalités vécues par une partie de la population, marquées par des inégalités structurelles et la marginalisation de besoins fondamentaux (accès à la terre, à l'eau, sécurité alimentaire).

Ces tensions sont exacerbées par l'intervention d'organisations internationales comme l'Agence française de développement (AFD). Bien que leurs projets visent le développement et la conservation, leur mise en œuvre peut parfois reproduire des logiques néocoloniales (Fletcher, 2010). Elles privilégient souvent des modèles standardisés, axés sur des indicateurs de réussite externes (comme l'afflux de touristes internationaux), au détriment des savoirs traditionnels et des priorités définies localement (Büscher et al., 2012). Par exemple, des programmes de conservation restrictifs peuvent entraver les pratiques de pêche ou d'agriculture vivrière, sans pour autant offrir de sources de revenus alternatives stables.

En conséquence, les communautés dont la subsistance dépend de l'agriculture, de la pêche et des ressources forestières se retrouvent prises en tenaille entre les contraintes environnementales accrues et une précarité économique persistante. Cette situation révèle un décalage profond entre, d'une part, la narration d'un succès écologique et participatif et, d'autre part, la pérennisation de schémas d'exclusion et de dépendance. Une gouvernance véritablement inclusive nécessiterait de remettre au centre les savoirs locaux, de sécuriser les droits d'usage et de reconnaître la multifonctionnalité du parc, autant comme réserve de biodiversité que comme espace de vie et de production pour ses habitants.

6.3 LES REVERS SOCIO-ECONOMIQUES DES POLITIQUES DE CONSERVATION

Au-delà des retombées positives mises en avant, notre analyse révèle des effets socio-économiques contrastés, voire négatifs, des politiques de protection sur les populations locales. Si certains villages comme Itsamia bénéficient directement du tourisme communautaire, d'autres, plus éloignés des circuits touristiques, subissent surtout les contraintes imposées par le parc sans en tirer de bénéfices significatifs.

La cogestion, bien que participative dans son principe, tend à reproduire des inégalités préexistantes. Les communautés les mieux organisées et connectées captent l'essentiel des

financements et de l'attention, tandis que les ménages les plus pauvres, dépendants de l'extraction directe des ressources, voient leurs moyens de subsistance compromis. Comme le souligne un ancien cadre du parc : « *Les projets communautaires, c'est bien, mais ça ne nourrit pas une famille qui a faim aujourd'hui.* »

Ce constat rejoint les critiques formulées par certains auteurs (Robbins, 2012 ; West, 2006) sur le « paradoxe de la participation » : l'implication des communautés dans la gestion des aires protégées peut masquer des transferts de charge et des responsabilités sans compensation adéquate.

6.4 REGARD COMPARATIF : LE PNM A D'AUTRES EXPERIENCES INSULAIRES

La situation du PNM peut être éclairée par la comparaison avec d'autres dispositifs de cogestion dans l'océan Indien. À Madagascar, le parc national de Masoala présente des similarités frappantes avec Mohéli : forte implication communautaire, tensions autour des restrictions d'accès aux ressources, et développement d'un écotourisme comme alternative économique. Cependant, à Masoala, les conflits ont été plus exacerbés, conduisant à des épisodes de violence, ce qui n'a pas été le cas à Mohéli où le dialogue est resté ouvert.

De même, l'île Maurice offre un contre-modèle intéressant avec une gestion plus centralisée et privée des aires protégées. Si cette approche a permis une meilleure efficacité con spirationniste à court terme, elle a généré une exclusion plus marquée des communautés locales.

Le modèle mohélien se distingue ainsi par son aptitude à concilier préservation et développement à travers une gouvernance véritablement partagée. Cependant, à l'instar des autres sites, il peine à résoudre la question fondamentale de la justice environnementale : comment redistribuer équitablement les coûts et les bénéfices de la conservation ?

CONCLUSION GÉNÉRALE

L'étude de la relation entre tourisme et patrimoine naturel dans les espaces insulaires est complexe et nécessite un regard particulier des populations locales, car elles sont confrontées à plusieurs défis économiques, sociaux et surtout au changement climatique. Pour cerner le binôme, nous avons abordé ce travail sous l'angle du rôle des communautés locales. Nous avons choisi le parc national de Mohéli, inscrit comme réserve de biosphère par l'UNESCO depuis 2020.

La recherche est basée sur une analyse qualitative s'appuyant sur des entrevues semi-dirigées et la recherche documentaire comme outils pour la collecte des données, avec une étude de cas qui nous a aidés à identifier les initiatives menées par les communautés. Ensuite, des entrevues semi-dirigées ont été réalisées. Selon des critères préalablement établis, des acteurs locaux, dont 5 membres de la communauté locale, 2 membres des associations et 3 responsables du parc, ont été sollicités pour prendre part à la collecte de données. Au total, 10 personnes ont répondu entièrement au questionnaire.

Les résultats montrent que les communautés jouent plusieurs rôles dans le développement touristique et patrimonial. D'une part, les écogardes, représentés par les populations locales, luttent contre le braconnage des tortues, et l'association *Oussoma* assure la propreté du lac de Boundouni. De plus, l'ADESN nettoie les îlots selon un programme bien structuré. En effet, l'étude révèle l'implication significative dans les projets touristiques et patrimoniaux. On constate donc que le développement doit commencer par la base, comme le stipule la littérature dans la revue de littérature.

Dans les chapitres précédents, il avait été mentionné que certains auteurs, dont Rakhmatova (2015) et Abrika (2019), soulignent que, pour parvenir à un développement durable du tourisme, les communautés locales doivent être mises au centre des intérêts, par leur participation dans la prise de décision et dans ce processus. Une participation active des

communautés hôtes assure également la pérennité des ressources et permet de considérer le tourisme comme un véritable moteur de développement. Il est donc nécessaire que les populations des territoires soient pleinement informées afin qu'elles se sentent concernées par les enjeux de leur contribution massive à ce développement. Elles sont en effet les premières à subir les désavantages du tourisme.

Outre leur présence formelle dans l'organigramme du parc, le comité de gestion incluant des représentants villageois et leur implication dans les emplois touristiques (guides, gestionnaires, artisans), une question cruciale demeure : quel est l'impact concret de ces mécanismes sur leur vie quotidienne et leur autonomie ?

Si certains indicateurs semblent positifs (comme les 37 emplois locaux dans un hôtel de Nioumachoi ou le droit d'entrée reversé aux villages), ils ne suffisent pas à garantir une réelle amélioration des conditions de vie ou une prise d'influence effective sur la gestion du parc. Les retombées économiques évoquées (salaires, parts des recettes, locations de bateaux) restent souvent limitées, précaires et inégalement réparties. Une participation qui se limiterait à l'exécution de tâches ou à la perception de revenus d'appoint, sans offrir de réelle capacité décisionnelle ou de sécurisation des moyens d'existence, risque de perpétuer une relation instrumentale plutôt que transformative.

Au-delà de ces retombées économiques, nos résultats indiquent que l'arrivée du parc a fait naître un sentiment de fierté et, pour la majorité, une confiance envers les administrateurs du parc. Les habitants ont compris que c'est notre patrimoine à tous, qu'il faut le protéger et que cela est important pour les générations futures. De surcroît, ces résultats sont dus à la participation de tous les acteurs et à un travail symbiotique entre ces derniers pour le développement de l'île.

Ce travail a non seulement permis de mettre en lumière les nombreux points communs entre le développement des communautés, la promotion du tourisme et la préservation du patrimoine naturel, mais elle a aussi permis de dégager un modèle participatif du tourisme et du patrimoine, impliquant une pluralité d'acteurs et d'environnements différents.

La gestion participative entre communautés, associations locales et gestionnaires pourra aisément servir de cadre de référence pour les professionnels et les scientifiques des différents pays impliqués dans la gestion touristique et patrimoniale, afin d'outiller et de mieux orienter les communautés qui souhaitent elles-mêmes se prendre en charge grâce à différentes initiatives. D'ailleurs, il est intéressant de rappeler que, dans les îles de l'océan Indien, voire en Afrique de l'Est, c'est à Mohéli qu'on retrouve cette forme de participation.

Ainsi, l'étude montre qu'il subsiste certains défis, entre autres la nécessité de concilier les besoins individuels et collectifs. La plupart des habitants dépendent des ressources naturelles, comme la pêche, l'agriculture et le bois. En effet, les projets communautaires n'arrivent pas à répondre aux besoins imminents des familles. Ce qui fait qu'un agriculteur qui renonce au feu de bois pour la cuisine doit trouver des alternatives. De plus, il faut assurer une répartition équitable des avantages et impliquer davantage les opérateurs et opératrices économiques de la région, car ce ne sont pas tous ceux qui sont impliqués. Pour une meilleure durabilité de ce modèle participatif et inclusif, il faut renforcer les efforts locaux, promouvoir une gestion adaptative et surveiller les impacts sociaux et environnementaux qui peuvent surgir dans un espace insulaire fragile et qui subit les dérèglements climatiques.

Bien que cette étude ait été menée dans un but bien précis, les résultats nous guident vers d'autres pistes de réflexion au sujet du rôle des communautés locales dans le binôme tourisme et patrimoine naturel à Mohéli. Ainsi, il conviendrait pour les autorités d'impliquer davantage toutes les communautés, opérateurs économiques, étudiants, anciens cadres, pêcheurs, agriculteurs, etc., afin de faire du développement touristique et patrimonial une démarche collective et un engagement individuel.

En outre, il serait pertinent de poursuivre les actions entreprises en faveur de la préservation et de la valorisation du binôme à l'échelle de l'île, pour une sensibilisation accrue de tous les acteurs intervenant dans le domaine du tourisme et du patrimoine naturel.

ANNEXES I: GUIDE D'ENTREVUE ADRESSÉ AUX COMMUNAUTÉS LOCALES ET ASSOCIATIONS LOCALES

1- Informations sur la personne interrogée

- Prénom et nom de la personne rencontrée
- Âge ou date de naissance
- Lieu de naissance ou d'origine
- Lieu de résidence actuelle
- État civil
- Formations académiques ou professionnelles
- Occupation (s)

2- Apport des communautés locales dans la promotion du tourisme et la protection du patrimoine naturel

2-1 Quelles sont les actions que vous avez menées pour promouvoir le tourisme et la protection du patrimoine au sein du parc ?

2-2 Quelles sont les initiatives que vous avez menées pour protéger le patrimoine naturel dans le parc ?

2-3 Pensez-vous que vous contribuez à la préservation du patrimoine naturel et à promouvoir le tourisme ?
Si oui, lesquels ? Sinon, pourquoi ?

2-4 Pensez-vous que vous contribuez à la gestion et aux activités touristiques du site ?

(Conservation du patrimoine, constitution de gardes, mise en tourisme, etc.)

Si oui, pourquoi ? Sinon, pourquoi ?

3. Retombées socio-économiques du tourisme et de la protection de l'environnement sur les communautés locales

3-1 Partagez-vous l'idée que le tourisme doit être profitable aux communautés locales ? Si, pourquoi ?

3-2 – Est-ce que vous bénéficiez des avantages socio-économiques du tourisme lors des festivités du site ?

3-3- Existe-t-il une politique mise en place par les responsables du site pour valoriser les retombées socio-économiques du tourisme sur les communautés locales ?

3-4. Quelles sont les réalisations des autorités étatiques (nationales et locales) dans le cadre de la mise en tourisme du site au profit de votre communauté ?

4. La patrimonialisation du site

4-1-Êtes-vous d'accord avec l'idée de la mise en tourisme du site ? Si oui, pourquoi et comment cela doit être fait ? Sinon, pourquoi ?

4-2-Le site a-t-il un sens, une valeur pour vous ? Si oui, pourquoi ? Sinon, pourquoi ?

4-3. Qu'est-ce qui a changé depuis que le site est devenu une réserve de biosphère ?

4-4 Pensez-vous que cette patrimonialisation du site est profitable à vous ? Si oui, comment ? Sinon, pourquoi ?

5. La confiance établie entre les différents acteurs

5-1 Existe-t-il des actions entreprises par les autorités étatiques qui établissent un climat de confiance entre vous et eux dans le cadre de la mise en valeur du site ? Si oui ? Si, non, pourquoi ?

5-2-Pensez-vous que les autorités étatiques inspirent confiance en ce qui concerne les décisions relatives à la gestion et à la mise en tourisme du site ? Si oui, pourquoi ? Sinon expliquez ?

5-3 : Les responsables du site respectent-ils vos promesses vis-à-vis de vous en ce qui a trait à la gestion du site ? Si oui, comment ? Sinon pourquoi ?

5-4- Avez-vous confiance dans les responsables quant à la gestion et à l'organisation des activités touristiques du site ? Si oui, pourquoi ? Sinon, pourquoi ?

ANNEXE II : GUIDE D'ENTREVUE ADRESSÉ AUX RESPONSABLES DU SITE

A- Informations sur la personne interrogée

-Prénom et nom de la personne rencontrée

-Âge ou date de naissance

-Lieu de naissance ou d'origine

-Lieu de résidence actuelle

-État civil

-Formations académiques ou professionnelles

-Occupation (s)

B- Retombées socio-économiques du tourisme et de la protection de l'environnement sur les communautés locales

b-1- Est-ce que des emplois ont été créés pour les membres de votre communauté grâce au tourisme dans la région ? Si oui, combien et quels types d'emplois ?

b-2- Y a-t-il des projets prévus pour améliorer l'implication de la communauté dans la gestion ou les différentes activités génératrices de revenus dans le site ?

C – La confiance établie entre les différents acteurs

c-1- Pensez-vous que les communautés vous font confiance quant à la gestion et à la gestion du parc ? Si oui, pourquoi ? Sinon, pourquoi ?

c-2- Existe-t-il des actions entreprises par vous qui établissent un climat de confiance entre vous et les communautés dans la mise en œuvre des projets ? Si oui ? Sinon pourquoi ?

D – Apport des responsables dans la promotion du tourisme et la protection du patrimoine naturel

d-1 : Quelles sont les actions que vous avez menées pour promouvoir le tourisme au sein du parc tout en impliquant les communautés ?

d-2 : Comment impliquez-vous les communautés locales dans la promotion du tourisme et la protection du patrimoine naturel ?

ANNEXE III : FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT ÉLECTRONIQUE (FIC) CONCERNANT LA PARTICIPATION DES COMMUNAUTÉS LOCALES

1 TITRE DU PROJET

Tourisme, communautés locales et protection du patrimoine naturel : le cas du parc National de Mohéli, Comores.

2 RESPONSABLE DU PROJET DE RECHERCHE

2.1 Responsable

La recherche s'inscrit dans le cadre du projet de maîtrise en développement régional et territorial de l'étudiant **Charafdine Ibroihim Said**.

Chercheur responsable : Ibroihim Said, Charafdine, étudiant à la maîtrise en développement régional et territorial à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR).

2.2 Direction de recherche

Directrice de recherche : **Daniela Moisa**, anthropologue professeure au département sociétés, territoires et développement, de l'Université du Québec à Rimouski, Canada (daniela_moisa@uqar.ca)

3 Financement

Ce projet n'est pas financé.

4 Conflit d'intérêts

Ce projet de recherche ne présente aucun conflit d'intérêts apparent ou potentiel.

5 PRÉAMBULE

Madame, Monsieur,

Dans le but d'atteindre notre objectif de recherche, nous souhaitons mener une entrevue auprès des différents acteurs qui participent au développement touristique et à la protection du patrimoine naturel au sein du parc national de Mohéli.

Nous sollicitons votre participation au projet de recherche en titre à répondre à des questions lors d'une rencontre avec nous.

Avant d'accepter de participer à ce projet, veuillez prendre le temps de lire, de comprendre et de considérer attentivement les renseignements qui suivent. Ce formulaire de consentement peut contenir des mots que vous ne comprenez pas. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles et à demander de vous expliquer tout mot ou renseignement qui n'est pas clair lors de votre entretien avec le chercheur. Ce dernier prendra le temps de lire avec vous le présent document. Enfin, si vous désirez participer à ce projet, votre consentement sera recueilli par la signature de ce formulaire.

6 NATURE, OBJECTIFS ET DÉROULEMENT DU PROJET DE RECHERCHE

6.1 Description du projet de recherche

Dans les États insulaires, en particulier aux Comores, la croissance du secteur touristique semble procurer de plus en plus de satisfaction. Quant au tourisme, on attend les mouvements de personnes vers des pays ou des lieux situés en dehors de leur environnement habituel intervenant pour des motifs personnels ou professionnels ou pour des affaires. Le patrimoine, quant à lui, renvoie à un bien commun, un héritage, un environnement commun d'un groupe humain qui est reconnu et approprié.

Ainsi, la nécessité d'analyser la place et le rôle des communautés locales dans le binôme tourisme et patrimoine naturel reste indispensable dans les espaces insulaires, notamment en Union des Comores, d'où la question principale suivante : quel rôle les communautés locales jouent-elles dans le tourisme et la préservation des patrimoines naturels aux Comores ?

6.2 Objectif(s) spécifique(s)

- 1) Identifier la participation des communautés locales dans la gestion touristique et patrimoniale du parc national de Mohéli ;
- 2) Évaluer Identifier la participation des communautés locales dans la gestion touristique et patrimoniale du parc national de Mohéli ;

- 3) Analyser les retombées socio-économiques et environnementales de ces initiatives pour les populations locales.

6.3 Déroulement

- 1) La première partie se concentre sur les informations contextuelles relatives aux participants et à leur environnement (communauté, profession, etc.), y compris des données factuelles et personnelles telles que le sexe, la tranche d'âge, le lieu de résidence et la profession ;
- 2) Le deuxième volet aborde les enjeux concernant la communauté et son association avec les projets et activités touristiques et patrimoniales (projets, conservation des sites, rôle des gardiens écologiques, interactions entre les touristes et les communautés locales) ;
- 3) La troisième partie s'intéresse aux individus responsables du site et à leur relation avec les communautés, ainsi qu'aux projets qui les touchent.

Votre participation à ce projet de recherche consistera à nous accorder une entrevue, à l'endroit et au moment qui vous convient le mieux, dont la durée sera d'environ une heure et demie (une pause après 30 minutes d'entrevues et une deuxième pause après 1 h). Avec votre autorisation, les entrevues seront réalisées face à face et nous comptons enregistrer et faire des prises de notes.

7 AVANTAGES, RISQUES ET/OU INCONVÉNIENTS ASSOCIÉS AU PROJET DE RECHERCHE

La recherche n'entraîne pas de risque ou de désavantage prévisible pour le participant, hors d'avoir à consacrer le temps nécessaire pour participer à ce projet. Il se peut que vous retiriez un bénéfice personnel de votre participation à ce projet de recherche, mais on ne peut vous l'assurer. Par ailleurs, les résultats obtenus contribueront à l'avancement des connaissances dans ce domaine.

8 CONFIDENTIALITÉ, CONSERVATION DES DONNÉES ET DIFFUSION

8.1 Confidentialité

Le chercheur principal est responsable de contrôler l'accès au matériel brut et aux données. Les mesures suivantes seront appliquées pour assurer la confidentialité des renseignements fournis par les participants :

Les données seront dépersonnalisées afin de les rendre confidentielles. Pour ce faire, un code alphanumérique sera attribué à chaque participant. L'accès à l'identité du participant sera toujours possible par le chercheur principal en parfait accord avec la direction de recherche à avoir accès à la liste des codes et des participants (la « clé de code »). La retranscription intégrale des entretiens, une fois codifiée, pourrait être accessible à un auxiliaire de recherche aux fins de l'analyse.

8.2 Conservation

Les mesures de protection prévues pendant la conservation et l'élimination des données sont les suivantes :

Tout le matériel de la recherche au format numérique (ex. : questionnaires, transcriptions, etc.) sera conservé dans un entrepôt de données institutionnelles sécurisées à l'UQAR (Sabre) auquel l'accès est limité et la demande sera faite par la direction de recherche. Tout le matériel au format non numérique (ex. : clé de code et formulaire d'information de consentement (FIC)) sera conservé dans un bureau situé à l'UQAR et le chercheur y aura accès ainsi que d'autres personnes-ressources s'ils font la demande auprès de la direction et si la direction juge recevable la demande. Il est important de noter que le matériel de recherche sera conservé pendant une période minimale de 7 ans et ensuite détruit (exemples : FIC, la clé de code, etc.). Le matériel au format numérique sera détruit à l'aide d'un logiciel spécialisé recommandé par le Centre de service des technologies de l'information de l'UQAR au moment de la destruction. Les matériels au format papier et la clé de code seront détruits par le service de déchiquetage de l'UQAR ou un autre service équivalent.

8.3 Diffusion

Les résultats de la recherche seront publiés par le biais du mémoire de maîtrise de l'étudiant-chercheur et il sera disponible à la bibliothèque de l'UQAR pour les étudiants et chercheurs (en format numérique et en format papier). La publication des résultats de la recherche ne permettra en aucun cas d'identifier les personnes participantes à l'étude. Un résumé des résultats de la recherche sera expédié aux participants qui en feront la demande en indiquant l'adresse courriel où ils aimeraient recevoir le document, juste après l'espace prévu pour leur signature à la fin de ce formulaire.

8.4 Clause de divulgation (à insérer dans cette section s'il y a lieu)

La confidentialité est assurée à l'intérieur des limites prescrites par les lois québécoises et canadiennes.

9 PARTICIPATION VOLONTAIRE ET DROIT DE RETRAIT

Votre participation à ce projet de recherche est volontaire. Vous êtes donc libre de refuser de participer. Vous avez le droit de ne pas répondre à une ou plusieurs questions. Vous pouvez également vous retirer de ce projet à n'importe quel moment, sans avoir à donner de raisons, en faisant connaître votre décision au chercheur responsable du projet, et ce, sans qu'il y ait de préjudices. Notons qu'en cas de retrait, nous ne serons pas en mesure de détruire les données s'ils sont déjà anonymisés. Enfin, toute nouvelle connaissance acquise durant le déroulement du projet qui pourrait affecter votre décision de continuer d'y participer vous sera communiquée sans délai par courriel.

10 INDEMNITÉ COMPENSATOIRE

Aucune rémunération ou compensation n'est offerte dans le cadre de cette recherche.

11 PERSONNES-RESSOURCES

Si vous avez des questions concernant le projet de recherche ou si vous rencontrez un problème que vous croyez relater à votre participation au projet de recherche, vous pouvez communiquer avec le responsable du projet de recherche aux coordonnées suivantes :

Par courriel : chai0028@uqar.ca

Par téléphone : +1 581 443-5491

Pour toute question d'ordre éthique concernant votre participation à ce projet de recherche, vous pouvez communiquer avec le Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Rimouski aux coordonnées suivantes :

Par courriel : cer@uqar.ca

Par téléphone - Secrétariat du décanat de la recherche : 418-723-1986 poste 1540 (ligne sans frais : 1-800-511-3382)

Par la poste : Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAR, 300, allée des Ursulines, C.P. 3300, succ. A, Rimouski (Québec), G5L 3A1

12 REMERCIEMENT

Nous

Nous souhaitons adresser nos plus sincères remerciements à toutes les personnes qui accepteront de contribuer à ce projet de recherche. Votre participation est essentielle pour mener à bien cette étude, dont l'objectif est de voir le rôle des communautés locales dans la protection du patrimoine naturel et la promotion du tourisme dans le parc national de Mohéli. Un résumé des résultats de la recherche sera expédié aux participants qui en feront la demande en indiquant l'adresse à laquelle vous souhaiteriez recevoir le document ou tout autre moyen que vous jugez nécessaire, juste après l'espace prévu à la fin de ce formulaire.

**ANNEXE IV : FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT
ÉLECTRONIQUE (FICE) CONCERNANT LA PARTICIPATION DES RESPONSABLES DU
SITE ET DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES**

2 TITRE DU PROJET

Tourisme, communautés locales et protection du patrimoine naturel : le cas du Parc national de Mohéli, Comores.

3 RESPONSABLE DU PROJET DE RECHERCHE

3.1 Responsable

La recherche s'inscrit dans le cadre du projet de maîtrise en développement régional et territorial de l'étudiant **Charafdine Ibroihim Said**.

Chercheur responsable : Ibroihim Said, Charafdine, étudiant à la maîtrise en développement régional et territorial à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR).

3.2 Direction de recherche

Directrice de recherche : **Daniela Moisa**, anthropologue professeure au département sociétés, territoires et développement, de l'Université du Québec à Rimouski, Canada (daniela_moisa@uqar.ca)

9 Financement

Ce projet n'est pas financé.

10 Conflit d'intérêts

Ce projet de recherche ne présente aucun conflit d'intérêts apparent ou potentiel.

11 PRÉAMBULE

Madame, Monsieur,

Dans le but d'atteindre notre objectif de recherche, nous souhaitons mener une entrevue auprès des différents acteurs qui participent au développement touristique et à la protection du patrimoine naturel au sein du parc national de Mohéli.

Nous sollicitons votre participation au projet de recherche en titre à répondre à des questions lors d'une rencontre avec nous.

Avant d'accepter de participer à ce projet, veuillez prendre le temps de lire, de comprendre et de considérer attentivement les renseignements qui suivent. Ce formulaire de consentement peut contenir des mots que vous ne comprenez pas. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles et à demander de vous expliquer tout mot ou renseignement qui n'est pas clair lors de votre entretien avec le chercheur. Ce dernier prendra le temps de lire avec vous le présent document. Enfin, si vous désirez participer à ce projet, votre consentement sera recueilli par la signature de ce formulaire.

12 NATURE, OBJECTIFS ET DÉROULEMENT DU PROJET DE RECHERCHE

12.1 Description du projet de recherche

Dans les États insulaires, en particulier aux Comores, la croissance du secteur touristique semble procurer de plus en plus de satisfaction. Quant au tourisme, on attend les mouvements de personnes vers des pays ou des lieux situés en dehors de leur environnement habituel intervenant pour des motifs personnels ou professionnels ou pour des affaires. Le patrimoine, quant à lui, renvoie à un bien commun, un héritage, un environnement commun d'un groupe humain qui est reconnu et approprié.

Ainsi, la nécessité d'analyser la place et le rôle des communautés locales dans le binôme tourisme et patrimoine naturel reste indispensable dans les espaces insulaires, notamment en Union des Comores, d'où la question principale suivante : quel rôle les communautés locales jouent-elles dans le tourisme et la préservation des patrimoines naturels aux Comores ?

12.2 Objectif(s) spécifique(s)

1) Identifier la participation des communautés locales dans la gestion touristique et patrimoniale du parc national de Mohéli ;

- 2) Évaluer Identifier la participation des communautés locales dans la gestion touristique et patrimoniale du parc national de Mohéli ;
- 3) Analyser les retombées socio-économiques et environnementales de ces initiatives pour les populations locales.

Déroulement

- 1) La première partie se concentre sur les informations contextuelles relatives aux participants et à leur environnement (communauté, profession, etc.), y compris des données factuelles et personnelles telles que le sexe, la tranche d'âge, le lieu de résidence et la profession ;
- 2) Le deuxième volet aborde les enjeux concernant la communauté et son association avec les projets et activités touristiques et patrimoniales (projets, conservation des sites, rôle des gardiens écologiques, interactions entre les touristes et les communautés locales) ;
- 3) La troisième partie s'intéresse aux individus responsables du site et à leur relation avec les communautés, ainsi qu'aux projets qui les touchent.

Votre participation à ce projet de recherche consistera à nous accorder une entrevue, à l'endroit et au moment qui vous convient le mieux, dont la durée sera d'environ une heure et demie (une pause après 30 minutes d'entrevues et une deuxième pause après 1 h). Avec votre autorisation, les entrevues seront réalisées face à face et nous comptons enregistrer et faire des prises de notes.

13 AVANTAGES, RISQUES ET/OU INCONVÉNIENTS ASSOCIÉS AU PROJET DE RECHERCHE

La recherche n'entraîne pas de risque ou de désavantage prévisible pour le participant, hors d'avoir à consacrer le temps nécessaire pour participer à ce projet. Il se peut que vous retiriez un bénéfice personnel de votre participation à ce projet de recherche, mais on ne peut vous l'assurer. Par ailleurs, les résultats obtenus contribueront à l'avancement des connaissances dans ce domaine.

14 CONFIDENTIALITÉ, conservation des données ET Diffusion

14.1 Confidentialité

Le chercheur principal est responsable de contrôler l'accès au matériel brut et aux données. Les mesures suivantes seront appliquées pour assurer la confidentialité des renseignements fournis par les participants :

Les données seront dépersonnalisées afin de les rendre confidentielles. Pour ce faire, un code alphanumérique sera attribué à chaque participant. L'accès à l'identité du participant sera toujours possible par le chercheur principal en parfait accord avec la direction de recherche à avoir accès à la liste des codes et des participants (la « clé de code »). La retranscription intégrale des entretiens, une fois codifiée, pourrait être accessible à un auxiliaire de recherche aux fins de l'analyse.

8.2 Conservation

Les mesures de protection prévues pendant la conservation et l'élimination des données sont les suivantes :

Tout le matériel de la recherche au format numérique (ex. : questionnaires, transcriptions, etc.) sera conservé dans un entrepôt de données institutionnelles sécurisées à l'UQAR (Sabre) auquel l'accès est limité et la demande sera faite par la direction de recherche. Tout le matériel au format non numérique (ex. : clé de code et formulaire d'information de consentement (FIC)) sera conservé dans un bureau situé à l'UQAR et le chercheur y aura accès et d'autres personnes-ressources s'ils font la demande auprès de la direction et si la direction juge recevable la demande. Il est important de noter que le matériel de recherche sera conservé pendant une période minimale de 7 ans et ensuite détruit (exemples : FIC, la clé de code, etc.). Le matériel au format numérique sera détruit à l'aide d'un logiciel spécialisé recommandé par le Centre de service des technologies de l'information de l'UQAR au moment de la destruction. Les matériels au format papier et la clé de code seront détruits par le service de déchiquetage de l'UQAR ou un autre service équivalent.

12.3 Diffusion

Les résultats de la recherche seront publiés par le biais du mémoire de maîtrise de l'étudiant-chercheur et il sera disponible à la bibliothèque de l'UQAR pour les étudiants et chercheurs (en format numérique et en format papier). La publication des résultats de la recherche ne permettra en aucun cas d'identifier les personnes participantes à l'étude. Un résumé des résultats de la recherche sera expédié aux participants qui en feront la demande en indiquant l'adresse courriel où ils aimeraient recevoir le document, juste après l'espace prévu pour leur signature à la fin de ce formulaire.

12.4 Clause de divulgation (à insérer dans cette section s'il y a lieu)

La confidentialité est assurée à l'intérieur des limites prescrites par les lois québécoises et canadiennes.

13 PARTICIPATION VOLONTAIRE ET DROIT DE RETRAIT

Votre participation à ce projet de recherche est volontaire. Vous êtes donc libre de refuser de participer. Vous avez le droit de ne pas répondre à une ou plusieurs questions. Vous pouvez également vous retirer de ce projet à n'importe quel moment, sans avoir à donner de raisons, en faisant connaître votre décision au chercheur responsable du projet, et ce, sans qu'il y ait de préjudices. Notons qu'en cas de retrait, nous ne serons pas en mesure de détruire les données s'ils sont déjà anonymisés. Enfin, toute nouvelle connaissance acquise durant le déroulement du projet qui pourrait affecter votre décision de continuer d'y participer vous sera communiquée sans délai par courriel.

14 INDEMNITÉ COMPENSATOIRE

Aucune rémunération ou compensation n'est offerte dans le cadre de cette recherche.

15 PERSONNES-RESSOURCES

Si vous avez des questions concernant le projet de recherche ou si vous rencontrez un problème que vous croyez relater à votre participation au projet de recherche, vous pouvez communiquer avec le responsable du projet de recherche aux coordonnées suivantes :

Par courriel : chai0028@uqar.ca

Par téléphone : +1 581 443-5491

Pour toute question d'ordre éthique concernant votre participation à ce projet de recherche, vous pouvez communiquer avec le Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Rimouski aux coordonnées suivantes :

Par courriel : cer@uqar.ca

Par téléphone - Secrétariat du décanat de la recherche : 418-723-1986 poste 1540 (ligne sans frais : 1-800-511-3382)

Par la poste : Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAR, 300, allée des Ursulines, C.P. 3300, succ. A, Rimouski (Québec), G5L 3A1

16 REMERCIEMENT

Nous souhaitons adresser nos plus sincères remerciements à toutes les personnes qui accepteront de contribuer à ce projet de recherche. Votre participation est essentielle pour mener à bien cette étude, dont l'objectif est de voir le rôle des communautés locales dans la protection du patrimoine naturel et la promotion du tourisme dans le parc national de Mohéli.

Un résumé des résultats de la recherche sera expédié aux participants qui en feront la demande en indiquant l'adresse à laquelle vous souhaiteriez recevoir le document, juste après l'espace prévu à la fin de ce formulaire.

ANNEXE V : LETTRE DE RECRUTEMENT ADRESSÉE AUX COMMUNAUTÉS LOCALES

TITRE DU PROJET : Tourisme, communautés locales et protection du patrimoine naturel : le cas du parc national de Mohéli, Comores.

RESPONSABLE(S) DU PROJET : Ibroihim Said, CHARAFDINE, étudiant à la maîtrise en développement régional et territorial à l'Université du Québec à Rimouski.

Je suis présentement à la recherche des personnes des villages adjacents du parc national de Mohéli intéressées à participer à cette étude portant sur « Tourisme, communautés locales et protection du patrimoine naturel : le cas du parc national de Mohéli, Comores ». Plus précisément, la participation à ce projet de recherche consiste à m'accorder une séance d'entrevue face à face qui prendra environ une heure et demie, séparée par deux pauses d'une quinzaine de minutes (une pause après 30 minutes d'entretien et une deuxième pause après 1 h). L'entrevue individuelle sera enregistrée sur un téléphone intelligent et la prise de notes sera effectuée avec l'accord des participants et se déroulera à un moment qui convient à ces derniers.

Les résultats potentiels de cette étude pourraient être l'acquisition d'une meilleure compréhension des facteurs, si par exemple, l'arrivée du parc a engendré plus de touristes. Cela pourrait alors permettre d'évaluer les impacts sur le développement du tourisme et de la protection du patrimoine naturel engagés par les communautés. Les connaissances produites par l'étude pourraient aussi, par la suite, favoriser un meilleur soutien aux gestionnaires du parc et permettre davantage d'investissements publics et privés pour accompagner ces communautés.

Pour participer à cette recherche, vous devez respecter les critères qui suivent :

- Appartenir à l'une des trois catégories d'acteurs suivantes : les gestionnaires du parc, les communautés locales qui vivent au sein du parc et les associations communautaires ;
- Avoir de l'expérience professionnelle ou personnelle et être activement impliqué dans la mise en valeur des secteurs touristiques et de la préservation du patrimoine naturel dans le parc national de Mohéli, par exemple avoir participé à des projets, des actions ou des initiatives liées à la protection des espèces endémiques comme les tortues et la Roussette de Livingstone ;

- Accepter de participer volontairement à la recherche et de signer le formulaire de consentement.

Si vous êtes intéressé à participer à cette étude ou des questions supplémentaires, veuillez contacter le responsable du projet :

- Par courriel : chai0028@uqar.ca
- Par téléphone : +1 581 443-5491

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à la recherche et espérons vous compter parmi nos participant(e)s !

ANNEXE VI : LETTRE DE RECRUTEMENT ADRESSÉE AUX RESPONSABLES DU SITE ET LES ASSOCIATIONS

DFE TITRE DU PROJET : Tourisme, communautés locales et protection du patrimoine naturel : le cas du Parc national de Mohéli, Comores

RESPONSABLE(S) DU PROJET : Ibroihim Said, CHARAFDINE, étudiant à la maîtrise en développement régional et territorial à l'Université du Québec à Rimouski.

Je suis présentement à la recherche des personnes des villages adjacents du parc national de Mohéli intéressées à participer à cette étude portant sur « Tourisme, communautés locales et protection du patrimoine naturel : le cas du parc national de Mohéli, Comores ». Plus précisément, la participation à ce projet de recherche consiste à m'accorder une séance d'entrevue face à face qui prendra environ une heure et demie, séparée par deux pauses d'une quinzaine de minutes (une pause après 30 minutes d'entretien et une deuxième pause après 1 h). L'entretien individuel sera enregistré sur un téléphone intelligent et la prise de notes sera effectuée avec l'accord des participants et se déroulera à un moment qui convient à ces derniers.

Les résultats potentiels de cette étude pourraient être l'acquisition d'une meilleure compréhension des facteurs, si par exemple, l'arrivée du parc a engendré plus de touristes. Cela pourrait alors permettre d'évaluer les impacts sur le développement du tourisme et de la protection du patrimoine naturel engagés par les communautés. Les connaissances produites par l'étude pourraient aussi, par la suite, favoriser un meilleur soutien aux gestionnaires du parc et permettre davantage d'investissements publics et privés pour accompagner ces communautés.

- Pour participer à cette recherche, vous devez respecter les critères qui suivent :
- Appartenir à l'une des trois catégories d'acteurs suivantes : les gestionnaires du parc, les communautés locales qui vivent au sein du parc et les associations communautaires ;
- Avoir de l'expérience professionnelle ou personnelle et être activement impliqué dans la mise en valeur des secteurs touristiques et de la préservation du patrimoine naturel dans le parc national de Mohéli, par exemple avoir participé à des projets, des actions ou des initiatives liées à la protection des espèces endémiques comme les tortues et la Roussette de Livingstone ;

- Accepter de participer volontairement à la recherche et de signer le formulaire de consentement.

Si vous êtes intéressé à participer à cette étude ou des questions supplémentaires, veuillez contacter le responsable du projet :

- Par courriel : chai0028@uqar.ca
- Par téléphone : +1 581 443-5491

Il est à noter que les adresses courriel ont été obtenues par le biais du directeur technique du parc national de Mohéli.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à la recherche et espérons vous compter parmi nos participant(e)s !

ANNEXE VII : DÉMARCHE TÉLÉPHONIQUE

Bonjour, Madame/Monsieur.

Je me nomme Charafdine Ibrohim Said, étudiant à l'Université du Québec à Rimouski au Canada. Je vous appelle aujourd'hui pour vous entretenir de mon projet de recherche et souhaiterai savoir si vous pourriez être intéressé pour y prendre part.

Néanmoins, permettez-moi de vous indiquer comment j'ai obtenu votre numéro de téléphone. Je l'ai eu par le biais d'une connaissance (le directeur technique du parc). Mon projet de recherche porte sur le sujet intitulé « Tourisme, communautés locales et protection du patrimoine naturel : le cas du parc national de Mohéli, Comores ». Je crois que votre expérience et vos connaissances dans ce domaine pourraient être vraiment précieuses pour mon étude. Si vous le souhaitez à partager vos connaissances du sujet, je vous contacterai pour convenir d'un moment qui vous convient pour un autre entretien téléphonique, afin de planifier une rencontre face à face. Au moment de cette rencontre, le formulaire de consentement sera présenté et vous pourrez donner votre accord final. En outre, les modalités de participation à la recherche seront expliquées (durée, lieu, méthode, compensation, etc.) et la manière dont les données seront utilisées.

Je comprends que vous pourriez avoir besoin de temps pour réfléchir à cette demande. Je vous encourage à considérer ma demande et à me contacter si vous avez des questions ou des préoccupations.

Je suis aux numéros.

+1 581-443-5491 ou une fois aux Comores au +269 339-71-04

Merci pour votre temps que vous m'avez accordé et à la prochaine.

ANNEXE VIII : ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE



CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

Le Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Rimouski (CER-UQAR), certifie, conjointement avec la personne titulaire de ce certificat, que le présent projet de recherche prévoit que les êtres humains qui y participent seront traités conformément aux principes de l'Énoncé de politique des trois Conseils : éthique de la recherche avec des êtres humains ainsi qu'aux normes et principes en vigueur dans la Politique d'éthique avec les êtres humains de l'UQAR (C2-D32).

Projet # : 2025-558

Titre du projet de recherche : Tourisme, communautés locales et protection du patrimoine naturel : le cas du parc nation de Mohéli, Comores

Chercheur principal à l'UQAR

Ibroihim Said Charafidine,

Département sociétés, territoires et développement

Direction / Codirection de recherche

En provenance de l'UQAR : Daniela Moisa

Financement : Aucun

Date d'approbation du projet : 6 juin 2024

Date d'entrée en vigueur du certificat : 6 juin 2024

Date d'échéance du certificat : 6 juin 2025

N.B. Un rappel automatique vous sera envoyé par courriel quelques semaines avant l'échéance de votre certificat afin de remplir le formulaire F7 - Renouvellement annuel.

- Si votre projet se termine avant la date du prochain renouvellement, veuillez remplir le formulaire **F9 - Fin de projet**.
 - Si des modifications sont apportées à votre projet avant l'échéance du certificat, veuillez remplir le formulaire **F8 - Modification de projet**.
 - Tout nouveau membre de votre équipe de recherche devra être déclaré au CER-UQAR lors de votre prochaine demande de renouvellement ou lors de la fin de votre projet si le renouvellement n'est pas requis.
ATTENTION : Vous devez faire signer une déclaration d'honneur aux personnes ayant accès aux participants (ou à des données nominatives sur les participants) et la conserver dans vos dossiers de recherche.
-

Janie Bérubé

Signé le 2024-06-06 à 08h :18min

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Abrika, B. (2019). Les potentialités touristiques, atout stratégique de la redynamisation de l'économie locale en Algérie. *Maghreb - Machrek*, N° 239 (1), 141-152. <https://doi.org/10.3917/machr.239.0141>
- Alami, S., Desjeux, D. et Garabua-Moussaoui, I. (2009). *Les méthodes qualitatives*. Presses universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.alami.2009.01>
- Aubin-Auger, I., Mercier, A., Baumann, L., Lehr-Drylewicz, A.-M., Imbert, P. et Letrilliart, L. (2008). Introduction à la recherche qualitative. *Exercer*, 84(19), 142-145.
- Association de développement des îles Comores. (2024). *La géographie des Comores*. <https://urls.fr/A-85W8>
- Azoulay, A. (2021). *Nations Unis Comores. Vingt ans après, le statut de réserve de biosphère de l'UNESCO vient consacrer le caractère unique de l'Île de Mohéli comme site mondial pour la biodiversité*. <https://urls.fr/XLzyFO>
- Baudelaire, C. (1887). *Mon cœur mis à nu*. Dans *Journaux à l'époque*. Léon Vanier.
- Berr, É. (2019). Pouvoir et domination dans les politiques de développement : L'exemple de l'Amérique latine. *Mondes en développement*, 188, 13-28. <https://urls.fr/acc-Z4>
- Bourgeois, I. (2021). *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*. Presses de l'Université du Québec. <http://dx.doi.org/10.20381/ruor-23806>
- Blanchy, S. (2022). La maison urbaine, cadre de production du statut et du genre à Anjouan (Comores), XVIIe-XIXe siècles. *Afriques. Débats, méthodes et terrains d'histoire*, (13). <https://doi.org/10.4000/afriques.3530>
- Boutin, G. (2019). *L'entretien de recherche qualitatif : Théorie et pratique* (2^e éd.). Presses de l'Université du Québec.
- Briguglio, L. (2018). *Petits États insulaires en développement et tourisme : vers un développement durable*. Edward Elgar Publishing.

- Chandivert, A. et Parent, H. (2019). Communautés patrimoniales, pratiques musicales et enjeux de reconnaissance : Le cas de la rumba catalane. *Transposition. Musique et Sciences Sociales*, (8). <https://doi.org/10.4000/transposition.2942>
- Collot, P. (2019). Communautés d'habitants et communautés locales dans le dispositif d'accès et partage des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées. *Civitas Europa*, (43), 113–130. <https://doi.org/10.3917/civit.043.0113>
- Comores-infos. (2024, 30 novembre). *Le tourisme comorien en plein essor : Un bond de 39 % des arrivées entre 2023/2024*. https://urls.fr/ZEu_yO
- Comores Tourisme. (2017). Grande Comore, l'île au volcan. <https://urls.fr/6fZPW0>
- World Travel et Tourism Council. (2018). *Travel & tourism: Economic impact 2018*. <https://urls.fr/kWMAPI>
- Demen-Meyer, C. (2005). Le tourisme : Essai de définition. *Management et Avenir*, 3(1), 7–25. <https://doi.org/10.3917/mav.003.0007>
- De Rosnay, J. (2018). *La symphonie du vivant : Comment l'épigénétique va changer votre vie*. Éditions Les Liens qui libèrent. <https://frbalta.fr/pdf/lect-50.pdf>
- Desjeux, D., Garabua-Moussaoui, I. et Alami, S. (2019). *Les méthodes qualitatives*. Que sais-je ?
- Desse, M., Jeanty, J. R., Gherardi, M. et Charrier, S. (2018). Le tourisme dans la Caraïbe, un moteur du développement territorial. *IdeAs*, 12. <https://urls.fr/p9l7np>
- Diouf, A. (2017). *Tourisme et développement local en Afrique de l'Ouest : Le cas de la Petite Côte au Sénégal*. Presses Universitaires de Dakar.
- Djounaid, M. et Ben Mohadji, A. F. (2024). Rapport national sur la conservation des tortues marines en Union des Comores 2024. <https://urls.fr/3wKyA8>
- Dodds, R. et Butler, R. (2019). *Sur-tourisme : Problèmes, réalités et solutions*. De Gruyter.
- Droste, B. von, Plachter, H. et Rössler, M. (Eds.). (1995). *Cultural landscapes of universal value: Components of a global strategy*. Gustav Fischer / UNESCO World Heritage Centre.
- Frimousse, S. et Peretti, J.-M. (2020). *Produire du savoir et de l'action : Le vade-mecum du dirigeant-chercheur*. EMSÉditions. <https://doi.org/10.3917/ems.peret.2020.01>

- Gabrié, C. (2003). *Programme d'aménagement du parc marin de Mohéli*. PNUD/GEF COI/97, Projet Conservation de la Biodiversité et Développement Durable aux Comores.
- Garambois, N., Barisoux, M., Caupin, S., Lepros, B., Maury, A., Ni, L. et Schwartz, P. (2024). Foncier, migrations et reproduction sociale en zone rurale en Union des Comores. *Revue européenne des migrations internationales*, 40(2–3), 171–194. <https://doi.org/10.4000/12hu1>
- Gaye, A. (2020). *Tourisme et patrimoine culturel. Valorisations, enjeux et stratégies de développement local à l'île de Gorée et en pays Bassari (Sénégal)* [Thèse de doctorat, Université Lumière Lyon 2]. *Mondes du tourisme*, 17. <https://doi.org/10.4000/tourisme.2907>
- George, C. (1841). *Lettres et notes* (Vol. 1, p. 16).
- Gezon, L. L. (2014). *Qui compte dans la conservation ? Intérêts de l'élite et gestion de la faune communautaire à Madagascar*. Routledge.
- Gifex. (2023). *Carte de Mohéli* [Carte]. <https://gifex.com/fr/fichier/carte-de-moheli/>
- Global National Parks. (2023). Histoire du Parc national de Mohéli. <https://urls.fr/qZmEVa>
- Granek, E. F. et Brown, M. A. (2005). Approche de co-gestion de la conservation marine à Mohéli, îles Comores. *Conservation Biology*, 19(6), 1724–1732. <https://doi.org/10.1111/j.1523-1739.2005.00301.x>
- Gravari-Barbas, M. et Jacquot, S. (2014). Patrimoine mondial, tourisme et développement durable en Afrique : Discours, approches et défis. *Via Tourism Review*, (4-5). <https://doi.org/10.4000/viatourism.853>
- Guéneau, S., Lemeilleur, S., Verdier, A.-G., Rivière, F. et Leménager, T. (2016). Le développement des dispositifs de certification environnementale dans les Outre-mer : Quelles perspectives pour la préservation de la biodiversité ? Agence française de développement. <https://surl.gd/wapzbt>.
- Gudasan, X., Dupont, Y. et Martin, Z. (2016). Espaces insulaires et renforcement de l'identité communautaire face à la mondialisation. *Revue des Études Insulaires*, 10(2), 45–62.
- Gustave, J. R. (2022). *Patrimoine, tourisme et communautés locales en Haïti : Une étude dans les départements de l'Artibonite et du Centre* [Thèse de doctorat, Université Laval]. Corpus ULaval. <https://urls.fr/YLjiOH>

- Higgins-Desbiolles, F., Carnicelli, S., Krolkowski, C., & Wijesinghe, G. (2020). Dégénérer le tourisme : repenser le tourisme. *Journal of Sustainable Tourism*, 28(12), 1927–1944. doi.org/10.1080/09669582.2019.1601732.
- Hoarau, J.-F. et Goujon, M. (2019). Le tourisme insulaire à la merci du changement climatique. *Revue des droits et libertés fondamentaux*, 7, 12–20. <https://hal.univ-reunion.fr/hal-03544905>
- IGN. (2021). *Carte topographique de l'archipel des Comores et Mayotte* [Série IGN 1:50 000 ou SCAN 50® Mayotte]. Institut national de l'information géographique et forestière. <https://geoservices.ign.fr/scan50>
- Joannette, M. et Mace, J. (Éds.). (2019). *Les communautés patrimoniales*. Presses de l'Université du Québec. <https://urls.fr/Sxkeqq>
- Klein, C. (2007). Le parc marin de Mohéli, première aire marine protégée des Comores ? *Courrier de la nature*, 236, 36.
- Lamy-Giner, M.-A. (2023). L'accessibilité dans les petits espaces insulaires du Sud-Ouest de l'océan Indien. *Mappemonde*, 136. <https://doi.org/10.4000/mappemonde.9108>
- Leclerc, J. (2016). *Carte des Comores en Afrique* [Carte]. <https://urls.fr/EdNNOn>
- Lehmans, A. et Liquète, V. (2019). Le document dans une pragmatique sociale de l'information. *Communication et langages*, 199(1), 115–129. <https://doi.org/10.3917/comla1.199.0115>
- López, X. P. (2020). Definiendo y teorizando el significado de comunidad de lugar en la era de la globalización. *DÉCHIRE. Revista de Investigaciones Políticas y Sociológicas*, 19(2), 107–122. <https://doi.org/10.15304/rips.19.2.6938>
- Martinetti, J. (2007). Les tourments du tourisme sur l'île de Beauté. *Hérodote*, 127(4), 29–46. <https://doi.org/10.3917/her.127.0029>
- Moisa, D et Roda, J. (2015). La diversité des patrimoines. Du rejet du discours à l'éloge des pratiques. PUQ.
- Mze Hamadi, T. (2011). L'appropriation du patrimoine par les communautés. Outils pour la durabilité du développement du tourisme à Ngazidja, Union des Comores. Dans les actes de la 17e Assemblée générale et du Symposium scientifique de l'ICOMOS (p. 1055–1057). ICOMOS. <https://openarchive.icomos.org/id/eprint/1347>
- Nash, R. F. (2014). *La nature sauvage et l'esprit américain* (5e éd.). Yale University Press. <https://urls.fr/cE7foB>

- Noé. (2023). *Préservation du Parc national de Mohéli*. <https://noe.org/parc-national-moheli>
- Paraboschi, F. (2021). Patrimoines naturels, socio-économiques et culturels des territoires insulaires : Quel avenir ? *Ponti/Ponts*, (21), 234–237. <https://urls.fr/qDfrAB>
- Parcs nationaux mondiaux. (2024). *Parc National Mohéli aux Comores. Guide du parc, activités*. <https://urls.fr/jyMJrg>
- Parc national de Mohéli. (2019). *Parc national de Mohéli*. Ben-Antoine.
- Paris, B. (1999). Espèces de faune et de flore prioritaires à protéger et propositions de mesures pour la conservation de la biodiversité en République Fédérale Ismaïque des Comores. Fomboni, DGE/Pojet Conservation de la biodiversité et développement durable (PNUD/FEM), 16 p + 16 p.
- Paris, B. et Ben Mohadji, F. (2000). Plan d'action pour la Conservation des Tortues Marines en République Fédérale Islamique des Comores. *Direction Générale de l'Environnement, Projet Biodiversité (PNUD/FEM/DGE)*. 36pp
- Peemans, J.-P. (2018). Agricultures, ruralités, paysanneries : réflexions et questions pour une économie politique critique des discours dominants sur le développement. *Mondes en développement*, 182(2), 21-48. <https://doi.org/10.3917/med.182.0021>
- PNUD. (2020, 29 octobre). *Mohéli intègre le réseau mondial des réserves de biosphère*. Programme des Nations Unies pour le développement. <https://urls.fr/qpzxlb>
- Programme des Nations Unies pour le développement. (2012). *Parc marin de Mohéli, Comores* (Série d'études de cas de l'Initiative Équateur). <https://urls.fr/XEXvxM>
- PNUD/GEF COI. (2003). *Projet Conservation de la biodiversité et développement durable aux Comores. Programme d'aménagement du Parc marin de Mohéli (PNUD/GEF COI/97/G32/A1/1G/99)*. Programme des Nations Unies pour le développement / Fonds pour l'environnement mondial / Commission de l'océan Indien
- Poonian, C. N. S., Hauzer, M. et Ibouira, C. M. (2008). Défis pour des zones marines protégées co-gérées efficaces et durables : une étude de cas des îles Comores. *Actes du 11e Symposium international sur les récifs coralliens*, 1853–1857.
- Rakhmatova, Z. M. (2015). Tourisme et autonomisation des communautés locales : Le cas de la région du Pamir tadjik. *Téoros*, 34(1-2). <https://doi.org/10.7202/1038825>
- Robbins, P. (2012). *Écologie politique : une introduction critique* (2e éd.). Wiley-Blackwell. <https://urls.fr/vH4XxY>

- Rössler, M. (2002). *World Heritage cultural landscapes. A UNESCO flagship programme 1992-2002*.
- Sainsiné, Y. (2009). *Haïti, État et paysan : Repères pour un développement local*. Port-au-Prince, Haïti.
- Scheyvens, R. et Momsen, J. (2020). Tourisme et réduction de la pauvreté. Enjeux pour les petits États insulaires. DOI :[10.1201/9780429324253-8](https://doi.org/10.1201/9780429324253-8)
- Scheyvens, R. (1999). L'écotourisme et l'autonomisation des communautés locales. *Gestion du tourisme*, 20(2), 245–251. [https://doi.org/10.1016/S0261-5177\(98\)00069-7](https://doi.org/10.1016/S0261-5177(98)00069-7)
- Sharma, P. (2023). *Napkin AI* [Générateur d'image]. <https://napkin.ai>
- Silbande, A. et Claude, J.-P. (2018). Patrimoines naturels, socio-économiques et culturels des sociétés insulaires de la Caraïbe : quel avenir ? *Études caribéennes*, (1), Article. <https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.12500>
- Thériault, G. (2015). Le tourisme communautaire : quand le développement touristique est une affaire de communauté. *Bulletin de l'Association québécoise de planification du développement communautaire*. <https://urls.fr/ZA8VHv>
- UNESCO. (2003). *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*. <https://urls.fr/oDvI0l>
- UNESCO. (2021, 10 juin). *Remise officielle du certificat de nomination de la Réserve de Biosphère de Mwali, Comores*. <https://surl.gd/zbyzcx>
- UQAR. (2012). *Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains*. Université du Québec à Rimouski. <https://www.uqar.ca/app/uploads/2024/05/32c2.pdf>
- Verny, J. et Fourriez, M. (2017). Tourisme et logistique insulaire : Quelle complémentarité dans les petits États insulaires du Pacifique ? Dans G. Wackermann (éd.), *Les espaces du tourisme et des loisirs* (pp. 353–366). Ellipses.
- Vibert, S et Gaucher, C. (2020). La comunidadcomonociónpolisémica. *Sociologie et Sociétés*, 52(2), 283. <https://doi.org/10.7202/1088758ar>
- Walker, I. et Fouéré, M. A. (2022). Stratégies d'appartenance dans les sociétés insulaires de l'océan Indien. Dans I. Walker & M. A. Fouéré (dir.), *À travers les vagues : stratégies d'appartenance dans les sociétés insulaires de l'océan Indien* (pp. 1–18). Barbue. https://doi.org/10.1163/9789004510104_002

- Wany, C. K. et Kafala Ikoka–E-Asukato, J.-P. K. I. (2023, 1 mai). Identification et conservation de la biodiversité par les communautés locales en RD Congo : Cas des peuples Mbala de Pay-Kongila dans la province du Kwilu : étude anthropologique. *M.E.S.*, (128), 173–180. <https://urls.fr/ZIG672>
- West, P. (2006). *La conservation est notre gouvernement désormais : la politique de l'écologie en Papouasie-Nouvelle-Guinée*. Duke University Press.
- Worldometer. (2025). *Comores - Données démographiques. Population des Comores (2025)*. <https://urls.fr/WzgcaB>
- Yengue, J.-L. et Cousin, S. (2023). *La nature du tourisme. Paysages, territoires, médiations*. Éditions Espaces. hal-03966673